

Année universitaire
2016 - 2017

MÉMENTO DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE



Lettres et Sciences Humaines – rue Lavoisier 76821 Mont Saint Aignan Cedex www.univ-rouen.fr



UFR Lettres et
Sciences Humaines

**UNIVERSITÉ
DE ROUEN**

Informations générales	4
Qu'est-ce que les sciences du langage ?.....	4
Le mot de LA DIRECTRICE.....	5
Informations pratiques	8
Direction et administration	13
Equipe pédagogique du département des Sciences du langage	14
Formations proposées par le Département des Sciences du Langage	15
Enseignements de la LICENCE : 2016-2017	16
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS	16
Licence 1^{ère} année Sciences du Langage:.....	24
Descriptif des enseignements	24
Licence 2^e année Sciences du Langage:.....	32
Descriptif des enseignements	32
LICENCE 3^e Année Parcours Français Langue étrangère : Présentation de la formation.....	40
Licence 3^e année sciences du langage parcours fle : Descriptif des enseignements.....	42
Licence 3^e année sciences du Langage parcours LSF : Descriptif des enseignements.....	52
Licence 3^e année sciences du Langage parcours enseignement du français	56
Présentation de la formation.....	56
Descriptif des enseignements	56
Diplômes d'université	62
Enseignements des Masters 2016-2017	64
Présentation générale des enseignements.....	64
Master Mention linguistique, SPECIALITE DIFFUSION DU FRANÇAIS : Présentation de la formation....	69
Master Mention Linguistique, Spécialité Diffusion du français : descriptif des enseignements (1^E année).....	72
Master Mention Linguistique, Spécialité Diffusion du français : descriptif des enseignements (2^{ème} année).....	78
MASTER Mention linguistique SPECIALITE RECHERCHE : Présentation de la formation	82
Master Mention Linguistique, Spécialité Recherche :	84
descriptif des enseignements (1^{ère} année)	84
Master Mention Linguistique, Spécialité Sciences du langage : descriptifs des enseignements (2^{ème} année).....	86
Master LETTRES SCIENCES HUMAINES, sciences sociales	90
Mention Linguistique	90
Spécialité Interpretariat en langue des signes – ILS.....	90
finalité professionnelle	90
2016 – 2017 : MASTER 1^{ère} année	90
CALENDRIER UNIVERSITAIRE DETAILLE	98

ILLUSTRATION DE LA COUVERTURE :

LUCAS VAN VALCKENBORCH, LA TOUR DE BABEL, MUSEE DU LOUVRE

QU'EST-CE QUE LES SCIENCES DU LANGAGE ?

On désigne par « Sciences du Langage », ou « Linguistique », l'étude des langues et des discours. Les linguistes cherchent à comprendre comment le langage fonctionne à travers la diversité des langues et de leurs usages.

Les Sciences du Langage étudient les langues dans tous leurs aspects :

- Rapports langues-sociétés (sociolinguistique)
- Interactions langues et cultures (ethnolinguistique)
- Usages des langues en fonction des situations de communication (analyse du discours, pragmatique)
- Enseignement et apprentissage (didactique des langues)
- Politiques linguistiques
- Acquisition et pathologies (psycholinguistique)
- Dimensions sonores (phonétique, phonologie)
- Structures des mots et des phrases (morphologie, syntaxe)
- Significations des mots et des phrases (sémantique)
- Vocabulaire, dictionnaires (lexicographie).

Les linguistes s'intéressent aux langues parlées et signées (Langues des Signes). Le département des Sciences du Langage de Rouen propose un parcours spécifique à la Langue des Signes Française à partir du niveau licence troisième année et en master.

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Bienvenue au département des Sciences du Langage

Au nom de tous les collègues du Département, je souhaite la bienvenue à tous les étudiants qui ont choisi de s'inscrire dans la filière Sciences du Langage de l'Université de Rouen.

Nous offrons un cursus complet de formation universitaire, de la licence au doctorat, visant une compréhension approfondie du langage humain, une solide connaissance de la langue française et une capacité à l'enseigner.

Le Département des Sciences du Langage propose une offre diversifiée de formations. Celles-ci débouchent directement ou indirectement, sur les métiers de l'enseignement du français, de la recherche, de l'interprétariat, de la formation, les professions paramédicales concernant les pathologies et la rééducation du langage (orthophonie).

Notre offre de formation se décline en différents parcours et spécialités, que vous pouvez retrouver à partir de la page 13.

Cette année universitaire, parallèlement aux parcours Français Langue Etrangère, Langue des Signes Française et Enseignement de Français en Licence 3^e année, nous ouvrons la deuxième année du Master Interprétariat en Langue des Signes Française.

Les formations assurées dans ces parcours mettent les étudiants en contact, de façon progressive et accessible, avec des courants de la recherche la plus actuelle ainsi qu'avec les pratiques correspondantes.

Comme toute formation universitaire, la réussite dans ces formations nécessite un travail important et rigoureux de votre part. De plus, nous insistons sur l'acquisition de l'autonomie qui constitue un des enjeux majeurs d'un parcours universitaire.

Vous pouvez à cette fin compter sur l'appui d'une équipe enseignante dynamique, dévouée et attachée à la réussite de tous.

Sachez que nos deux secrétaires, Mesdames Florence Bouteiller et Laure Baron (pour l'enseignement à distance), sont à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

À tous, nous souhaitons une fructueuse année universitaire 2016-2017

Fabienne Leconte

Le 7 juillet 2016

La **pré-rentrée des LICENCE PREMIERE ANNÉE** a lieu du mardi 06 septembre 2016 à 14h, au mercredi 7 septembre 2016 après-midi dans l'AMPHI 4. **Votre présence est obligatoire.**

Vous avez trois rendez-vous principaux :

- 1) Mardi 06 septembre 2016 le matin : accueil par l'UFR de Lettres et Sciences humaines.
- 2) Mardi 06 septembre 2016, de 14H à 17H : réunion d'informations générales, pédagogiques et pratiques sur le Département des Sciences du Langage et la L1.
- 3) Mercredi 07 septembre 2016, de 09H30 à 16H30 : présentation des Sciences du Langage, présentation d'enseignements du semestre 1, visite du campus, visite de la bibliothèque du Département des Sciences de Langage, informations diverses, **inscriptions en TD.**

ATTENTION

Pour la langue vivante, si vous choisissez le **cours de Langue des Signes Française (LSF)**, sachez que ce cours est à **effectif restreint (15 places)**. Une **sélection sur dossier** est mise en place. Ce dossier doit comprendre une lettre de motivation, un CV et une présentation du projet professionnel et/ou projet de formation. Les candidatures et demandes de renseignements sont à adresser, exclusivement par courriel, au responsable de la filière LSF, Richard Sabria :

richard.sabria@univ-rouen.fr

Les dossiers de candidatures sont à **envoyer pour fin août, début septembre**, et en tout cas avant le vendredi 09 septembre dernière limite. La liste des candidat(e)s retenu(e)s sera affichée au secrétariat du département de Sciences du Langage le lundi 12 septembre dans l'après-midi.

La réunion de pré-rentrée des L2 a lieu jeudi 8 septembre à 14h (salle à déterminer)

La réunion de pré-rentrée des L3 a lieu jeudi 8 septembre à 15h (salle à déterminer)

(*) : **PLAN DU CAMPUS CI-APRES** : le bâtiment 6A, encore appelé bâtiment D, est situé dans le Secteur Lettres et Sciences Humaines, au centre du plan (indiqué par la flèche) ;

(**): Le guichet **Modulo** est un dispositif d'accueil multiservices destiné à venir en aide aux étudiants qui s'inscrivent pour la première fois à l'université de Rouen.

En effet, l'université apparaît souvent comme un monde nouveau et différent dans lequel il est difficile de se repérer. De plus, au moment de l'entrée dans l'enseignement supérieur, il y a souvent de nombreuses démarches annexes à accomplir, relatives au logement, aux aides sociales et au transport.

Modulo est un espace qui permet, par le regroupement de nombreux services, de faciliter la vie et la rentrée des étudiants dans tous ces domaines.

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION A L'UNIVERSITE

L'inscription à un diplôme de l'université se fait en deux étapes :

Etape 1 : inscription administrative à l'université

Etape 2 : inscription pédagogique au diplôme

L'étape 1 s'effectue auprès du service de la scolarité de la faculté des Lettres en **juillet** ou **début septembre** :

http://www.univ-rouen.fr/26441132/0/fiche_UFL__pagelibre/

L'étape 2 s'effectue en ligne dans un second temps.

VOTRE ADRESSE INTERNET

Dès lors que vous êtes inscrit administrativement à l'université de Rouen, une adresse internet vous est attribuée. Elle a la forme « Prénom.Nom@etu.univ-rouen.fr ». **Vous devez activer votre compte et consulter régulièrement cette adresse**, en particulier si vous êtes en licence 1^{ère} ou 2^e année. De nombreuses informations vont être transmises par ce biais dès le début du semestre.

LA BIBLIOTHEQUE DU DESCILAC

La bibliothèque du DESCILAC se situe en **A204**. Les bibliothécaires Lauriane Chastagner et Lucile Le Creurer sont heureuses de vous accueillir à la bibliothèque afin de vous accompagner dans vos recherches universitaires. Vous y trouverez les livres mentionnés dans les bibliographies du Memento ainsi que les ouvrages recommandés dans les cours.

Ainsi vous pourrez y trouver un vaste choix de méthodes FLE, FLS, de livres théoriques spécialisés en Linguistique Française, en Enseignement du français, en Orthophonie, en Didactique des langues, en Sociologie, en Psychologie, en Langue des Signes Française. Vous y trouverez aussi des périodiques comme *Le Français dans le monde*, *Langue française*. Les ouvrages ont été informatisés pour la plupart. Ils sont rangés par thématique, et certaines étagères rassemblent les ouvrages à destination de chacun des trois parcours (LSF, EF, FLE). D'autres étagères rassemblent les ouvrages de base demandés en L1 et L2. Les ouvrages en anglais seront à partir de cette année intégrés avec l'ensemble des ouvrages théoriques (rangés par thématiques).

L'inscription est gratuite, il suffit de posséder une carte étudiante de l'année universitaire en cours. Tous les ouvrages sont empruntables à l'exception des dictionnaires. Le prêt des documents est de 15 jours avec possibilité de renouvellement ; l'emprunt est cumulable avec un emprunt à la B.U. Les suggestions d'achats de votre part seront également les bienvenues. Vous avez aussi la possibilité de vous installer autour des tables présentes dans la bibliothèque pour y

travailler. En cas de fermeture de la bibliothèque vous pouvez rendre les ouvrages empruntés au secrétariat en A 312 en indiquant votre Nom et Prénom.

Pour nous contacter: bibdescila1@gmail.com ou Téléphone 02-35-14-61-73

L'ORGANISATION DES ETUDES « LMD »

Le nouveau système de formation dans le supérieur, intitulé L.M.D. (Licence-Master-Doctorat) prévoit (depuis septembre 2004 à l'Université de Rouen) :

1- **une architecture des études dite en 3/5/8 :**

- Le niveau Licence : Bac + 3
- Le niveau Master : Bac + 5
- Le niveau Doctorat : Bac + 8

2- **une organisation des formations en semestres** (six pour la licence, quatre pour le master)

3- **la mise en œuvre du système européen de transfert de crédits** (European Credit Transfer System : ECTS) permettant la prise en compte et la validation des périodes de formation notamment à l'étranger. A chaque semestre correspond un volume précis de 30 ECTS.

4- **la suppression du Deug, de la maîtrise, du D.E.A. et du D.E.S.S.**

Après l'obtention du Bac, l'étudiant pourra s'inscrire en Licence 1^{ère} année (L1) puis en Licence 2^{ème} année (L2) et ce n'est qu'à l'issue de la troisième année de licence (L3) qu'il pourra obtenir le diplôme de la licence.

La **licence** est un grade obtenu au bout de six semestres et qui correspond à l'obtention de 180 crédits européens.

Le **master** est un grade obtenu au bout de quatre semestres et qui totalise 120 crédits européens après la licence. Il remplacera le diplôme de maîtrise et comptera deux années d'études : Master 1 (M1) et Master 2 (M2).

Il existe deux types de Masters :

- Master recherche, appuyé sur les équipes de recherche,
- Master professionnel, qui associe des professionnels qualifiés et des chercheurs et ouvre sur des débouchés professionnels clairement identifiés.

Le doctorat est un diplôme préparé en trois années après le master recherche ou professionnel qui aboutit à un travail de recherche dans un laboratoire et à une soutenance de thèse.

QUELQUES ABREVIATIONS ET TERMES UTILES A CONNAITRE

- UFR : Unité de formation et de recherche. Ce terme a remplacé le mot *faculté* depuis les années 80. Une UFR est une composante d'une université qui associe des départements de formation et des laboratoires de recherche. Ainsi, le Département des Sciences du Langage et de la Communication fait partie de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines.
- LMD : Licence-Master-Doctorat. Cette abréviation désigne l'organisation actuelle des diplômes universitaires, initiée en 2004 ; cette organisation résulte d'une harmonisation entre les systèmes universitaires de l'union européenne. Cette harmonisation facilite les équivalences entre diplômes d'un pays de l'Union européenne à l'autre.
- ECTS : *European Credit Transfer System* ou *Crédit européen*. L'obtention d'une matière s'accompagne de l'obtention d'un certain nombre d'ECTS. Les crédits peuvent également valider un stage ou un mémoire. Un semestre vaut 30 crédits ; la Licence représente 180 crédits et le Master 120 crédits supplémentaires. Ces crédits ont une reconnaissance européenne ; ils peuvent être transférés en France et en Europe, au sein du système européen de transfert de crédits (ECTS) : ils sont capitalisables et définitivement acquis.
- Présentiel / EAD : les étudiants salariés ou habitant à l'étranger ont la possibilité de suivre les cours en Enseignement à Distance assuré par le SUN (Service aux Usagers du Numérique).
- CM / TD : les enseignements à l'université se déroulent selon deux modalités complémentaires :
 - les Cours Magistraux (CM) ont pour objectif de vous transmettre de nouvelles connaissances ;
 - les Travaux Dirigés (TD) ont pour objectif de vous aider dans l'acquisition de ces nouvelles connaissances et de les mettre en pratique à travers des exercices, des exposés, etc.

En licence 1^{ère} et 2^e année, la plupart des matières enseignées comprennent chacune 1h de CM et 1h de TD par semaine.
- CC / CT : Contrôle continu / contrôle terminal
- B.U. Bibliothèque Universitaire.
- U.E. : Unité d'Enseignement. Un semestre de cours est typiquement constitué de 3 ou 4 U.E. Chaque U.E. comprend en général 2 ou 3 matières.
- R.U. : Restaurant Universitaire

ETUDIANTS SORTANTS

Les étudiants inscrits à l'Université de Rouen ont la possibilité d'effectuer une partie de leurs études universitaires dans une université européenne grâce au programme ERASMUS, financé par la Commission européenne. S'inscrivant dans la construction d'un espace scientifique européen, ce programme favorise la mobilité des étudiants, la découverte d'un pays européen, l'acquisition d'une expérience universitaire qui peut être très profitable aux étudiants aussi bien pour la suite de leur cursus que pour trouver un emploi.

En tant qu'étudiant(e) inscrit(e) à l'un des diplômes du Département des Sciences du Langage et de la Communication, vous pouvez, si vous le souhaitez, partir dans une université européenne ayant passé une convention ERASMUS avec notre Département. Il s'agit de six pays : Espagne, Hongrie, Lettonie et Roumanie, Finlande, Turquie et Pays Bas. Il faut pour cela que vous ayez obtenu tous vos examens à l'Université de Rouen l'année précédente.

La durée du séjour universitaire se situe entre 3 mois et 12 mois. Pendant cette période, vous suivez des enseignements validés par des « crédits ». Accumulés, ceux-ci permettront de valider votre diplôme à Rouen, après accord préalable avec vos enseignants. Cette durée est prise en compte par l'Université de Rouen. Les étudiants doivent suivre des cours dans l'université étrangère et totaliser un nombre de points (crédits ECTS) qui permettent de valider le diplôme en France. Pendant votre séjour dans l'un de ces pays, vous pouvez donc poursuivre une partie de vos études en Sciences du Langage, tout comme faire un stage. Vous pouvez aussi mettre à profit votre séjour pour donner des cours de français langue étrangère, qui sont très demandés dans les pays en question.

Si vous êtes intéressé(e) par un départ dans le cadre de ce programme pour l'année universitaire 2016-2017, il convient de prendre rapidement contact avec Laurence Vignes (laurence.vignes@univ-rouen.fr) ou Marie-Laure Wullen (marie-laure.wullen@univ-rouen.fr), correspondantes ERASMUS pour le DESCILAC, qui vous conseilleront pour le montage de votre dossier de demande.

Par ailleurs, vous pouvez aussi vous adresser au Service des Relations Internationales de l'Université de Rouen : sri@univ-rouen.fr

ETUDIANTS ENTRANTS

Notre département accueille chaque année un contingent relativement important d'étudiants Erasmus, intéressés par l'étude de la langue française.

Correspondants à joindre par mail pour un rendez-vous :

-M.L. Wullen : marie-laure.wullen@univ-rouen.fr

-L. Vignes : laurence.vignes@univ-rouen.fr

Attention, les étudiants Erasmus **ne peuvent pas s'inscrire dans les cours de première année de SDL**. Ils peuvent choisir des cours dans tous les diplômes et toutes les années, **avec une préférence pour les cours accueillant des étudiants de FLE, soit la L3 FLE, le Master diffusion 1ère année et 2ème année (premier semestre)**. Les cours de didactique du FLE

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / PRESENTATION GENERALE

conviennent souvent bien aux étudiants en échange. N'hésitez pas à aller assister à un cours et à discuter avec le professeur qui l'assure avant de modifier le contrat d'études (*Learning Agreement*). Il est préférable d'éviter de modifier souvent ce document et surtout : **il n'est plus possible de le modifier APRES les sessions d'examens.**

Des cours de FLE sont proposés spécifiquement pour les étudiants Erasmus (organisés par le SRI, charte Erasmus+) :

Vous devez vous y inscrire en ligne, sur le site de l'université : international / langues / cours de français pour étudiants en échanges.

Chaque année, 8 groupes de niveau A1/A2 à B2 sont ouverts au premier semestre (amélioration de l'écrit, ou de l'oral ou méthodologie), et 4 au second.

Attention : Les étudiants ne peuvent s'inscrire qu'à un cours par semestre (2 crédits).

Responsable du programme ERASMUS :

Pierre Dumas : pierre.dumas@univ-rouen.fr

Tél : 02 35 14 61 88

DIRECTION ET ADMINISTRATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION

✉ : Université de Rouen – U.F.R. des Lettres – DESCILAC
76821 – Mont-Saint-Aignan cedex

DIRECTRICE DU DEPARTEMENT :

Fabienne LECONTE : ☎02.35.14. XXXX - courriel : fabienne.leconte@univ-rouen.fr

CELLULE D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE DU DEPARTEMENT :

Evelyne DELABARRE : ☎ 02 35 14 60 62 ou 02 35 14 81 43
courriel : Evelyne.Delabarre@univ-rouen.fr

Marie-Laure WULLEN : ☎ 02 35 14 81 51
courriel : marie-laure.wullen@univ-rouen.fr

SECRETAIRES DU DEPARTEMENT

Florence BOUTEILLER (étudiants inscrits en présentiel)

☎ 02.35.14.61.58 – courriel : florence.bouteiller@univ-rouen.fr- bureau A 312

Laure BARON : (étudiants inscrits en télé-enseignement)

☎ 02.35.14.61.79 – courriel : laure.baron@univ-rouen.fr - bureau A 312

Responsable de la L1 : Pierre Jalenques

Responsable de la L2 : Céline Amourette

Coordination pédagogique de la L3 : Clara Mortamet

Responsable de la L3 parcours FLE : Laurence Vignes

Responsable de la L3 parcours Enseignement du français : E. Delabarre & A.-M. Petitjean

Responsable de la L3 parcours Langue des signes française : Richard Sabria

Responsable du DU option Langue des signes française (ouvert seulement en TE) : Richard Sabria

Responsable du DU option FLE : (ouvert seulement en TE) Laurence Vignes

Responsable du DU option Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement du FLE : Marie-Laure Wullen

Responsables du Master "Arts, lettres, langues, mention linguistique" spécialité Sciences du langage : Laurent Gosselin et David Le Gac

Responsable du Master "Arts, lettres, langues, mention linguistique" spécialité Diffusion du français : Evelyne Delabarre

Responsable du Master "Arts, lettres, langues, mention linguistique" spécialité Interprétariat en langue des signes française : Richard Sabria

EQUIPE PEDAGOGIQUE DU DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE

Nom des enseignants	Adresse courriel
AKIN Salih	salih.akin@univ-rouen.fr
AKINCI Mehmet Ali	mehmet-ali.akinci@univ-rouen.fr
AMOURETTE Céline	celine.amourette@univ-rouen.fr
BOUTET Dominique	dominique.boutet@univ-rouen.fr
BOUVERET Myriam	myriam_bouveret@univ-rouen.fr
DELABARRE Evelyne	evelyne.delabarre@univ-rouen.fr
DENIMAL Amandine	amandinedenimal@yahoo.fr
GAUDIN François	francois.gaudin@univ-rouen.fr
GOSELIN Laurent	laurent.gosselin@univ-rouen.fr
JALENQUES Pierre	pierre.jalenques@univ-rouen.fr
LANE Philippe	philippe.lane@univ-rouen.fr
LAROUSSI Foued	foued.laroussi@univ-rouen.fr
LECONTE Fabienne	fabienne.leconte@univ-rouen.fr
LE GAC David	david.legac@univ-rouen.fr
MIRAS Grégory	gregory.miras@univ-rouen.fr
MORTAMET Clara	clara.mortamet@univ-rouen.fr
PENLOUP Marie-Claude	marie-claude.penloup@univ-rouen.fr
SABRIA Richard	richard.sabria@univ-rouen.fr
TSOPGNI Paul	paul.tsopgni@univ-rouen.fr
VIGNES Laurence	laurence.vignes@univ-rouen.fr
WULLEN Marie-Laure	marie-laure.wullen@univ-rouen.fr

FORMATIONS PROPOSEES PAR LE DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE

- ◆ **La licence 1^{ère} année Sciences du langage (L1)**
- ◆ **La licence 2^{ème} année Sciences du Langage (L2)**
- ◆ **La licence 3^{ème} année Sciences du langage parcours Français Langue Etrangère (L3)**
- ◆ **La licence 3^{ème} année Sciences du langage parcours Langue des Signes Française (L3)**
- ◆ **La licence 3^{ème} année Sciences du langage parcours Enseignement du français (L3)**
- ◆ **Le D.U. CAPEFLE (Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement du FLE)**
- ◆ **Le D.U. FLE (Français Langue Etrangère)**
- ◆ **Le D.U. Langue des Signes Française**
- ◆ **Le Master Linguistique spécialité Recherche parcours Sciences du langage à finalité recherche (M1, M2).**
- ◆ **Le Master Linguistique spécialité Diffusion du français à finalité professionnelle (M1, M2).**
- ◆ **Le Master Linguistique spécialité Interprétariat en Langues des Signes à finalité professionnelle : M1 (2014), M2 (2015), M1 (2016), M2 (2017).**

ENSEIGNEMENTS DE LA LICENCE : 2016-2017

PRESENTATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

La licence **Mention** Sciences du Langage de l'université de Rouen est organisée de la façon suivante :

1^{ère} année	Année de tronc commun : Description de la Langue Française et introduction aux Sciences du Langage			
2^o année	Année de tronc commun : Sciences du Langage et Didactique du Français			
3^o année	Spécialisations			
	Parcours 1 : Sciences du Langage (SDL)	Parcours 2 : Français Langue Étrangère (FLE)	Parcours 3 : Langue des Signes Française (LSF)	Parcours 4 : Enseignement du Français (EF)

Conditions d'accès pour la rentrée de septembre 2016 :

- en 1^{ère} année : être titulaire d'un baccalauréat
- en 2^e année : avoir obtenu la 1^{ère} année d'une licence en Sciences du Langage. Accessible après avis de la commission de validation pour les étudiants d'autres filières.
- en 3^e année : avoir obtenu le niveau 2^e année d'une licence lettres, langues ou sciences humaines, un DUT information et communication.
Le parcours sciences du langage ne sera pas ouvert en 2016-2017

Vous trouverez dans les pages suivantes les enseignements des deux premières années, suivi des enseignements correspondant à chaque parcours de 3^e année.

A partir de la 3^e année de licence, les enseignements sont accessibles sous deux modalités :

- en « présentiel », c'est-à-dire sur place à l'université ;
- en formation à distance, par l'intermédiaire du Service d'Enseignement A Distance (SEAD).

Informations administratives générales

Florence Bouteiller scol_scienceslangage@univ-rouen.fr

Informations administratives pour l'Enseignement à Distance (SEAD)

Laure Baron scol_scienceslangage-sead@univ-rouen.fr

LICENCE PREMIÈRE ANNÉE : TRONC COMMUN

Responsable pédagogique de la 1^{ère} année : **Pierre Jalenques** licence.SDL@univ-rouen.fr

Formation proposée en présentiel

SEMESTRE 1	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Prononciation et écriture	
Phonétismes et prononciation du français	24h
Le système orthographique du français	24h
Atelier d'analyse d'erreurs orthographiques	12h
UE 2 : Grammaire et linguistique 1	
Grammaire et syntaxe du français	48h
UE 3 : Maîtrise de l'expression en français	
Pratiques de l'écriture 1	24h
Expression orale	24h
UE 4 : Enseignements interdisciplinaires	
Langue vivante, au choix : - anglais - LSF (effectif limité à 15 étudiants)	24h
Méthodologie du travail universitaire	24h

SEMESTRE 2	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Grammaire et linguistique 2	
Grammaire et morphologie du français	24h
Formation du vocabulaire	24h
UE 2 : Linguistique et communication	
Rhétorique et pratique de l'argumentation	24h
Sémiologie et communication	24h
UE 3 : Enseignements disciplinaires	
Acquisition et développement du langage chez l'enfant	24h
Introduction à la sociolinguistique	24h
UE 4 : Enseignements interdisciplinaires	
Langue vivante, au choix : - anglais - LSF (effectif limité à 15 étudiants)	24h
1 enseignement au choix parmi : - Logique et raisonnement - Littérature	12h

LICENCE DEUXIÈME ANNÉE : TRONC COMMUN

Formation proposée en présentiel

Responsable pédagogique de la 2^e année : **Mehmet-Ali Akinci** mehmet-ali.akinci@univ-rouen.fr

SEMESTRE 3	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Linguistique 1	
Phonétique et phonologie	24h
Syntaxe et sémantique	24h
UE 2 : Acquisition et pathologies du langage	
Orthophonie et pathologies du langage	24h
Acquisition des langues en contexte plurilingue	24h
UE 3 : Apprentissage des langues	
Apprentissage de la lecture	12h
Introduction à l'enseignement du français à l'école	24h
Introduction à l'enseignement des langues étrangères	24h
UE 4 : Enseignements interdisciplinaires	
Langue vivante, au choix : - anglais - LSF (effectif limité à 15 étudiants)	24h
Pratique de l'écriture 2	24h

SEMESTRE 4	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Linguistique 2	
Linguistique du français parlé	24h
Analyse du discours	24h
UE 2 : Variation dans les langues	
Histoire du français	24h
Typologie et description des familles de langues	24h
UE 3 : Langue et société	
Variation linguistique et plurilinguisme en France	24h
Langues et minorités linguistiques	24h
UE 4 : Enseignements interdisciplinaires	
Langue vivante, au choix : - anglais - LSF (effectif limité à 15 étudiants)	24h
TIC et informatique - Préparation au C2i	24h

LICENCE TROISIÈME ANNÉE : SPECIALISATION

Parcours 1 : Sciences Du Langage (SDL)

[parcours fermé en 2016-2017]

Formation proposée en présentiel et en enseignement à distance

N.B. : les enseignements spécifiques au parcours sont notés en gras ; ils correspondent généralement aux matières des UE 3 et 4 de chaque semestre.

SEMESTRE 5	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 1	
Phonétique et phonologie	24h
Syntaxe du français	24h
Lexicologie	24h
UE 2 : Langage et société	
Sociolinguistique	24h
Enonciation	24h
UE 3 : Méthodes et outils en Sciences du langage	
Informatique pour la linguistique	24h
Méthodes d'apprentissage des langues, à l'oral et à l'écrit	24h
UE 4 : Approches expérimentales du langage	
Prosodie et phonétique expérimentale	24h
Psychologie cognitive et développement du langage	24h

SEMESTRE 6	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 2	
Sémantique et polysémie	24h
Temps, aspect, modalité	24h
UE 2 : Langue et discours	
Pragmatique et analyse de discours	24h
Acquisition du langage et interactions	24h
UE 3 : Langue et culture	
Langue vivante	24h
Description linguistique de langues diverses	24h
UE 4 : Enquêtes de terrain en Sciences du langage	
Linguistique de terrain	24h
Anthropologie et sociologie de la communication	24h

Parcours 2 : Français Langue Etrangère (FLE)

Formation proposée en présentiel et en enseignement à distance

Responsable du parcours : **Laurence Vignes** *licence.FLE@univ-rouen.fr*

N.B. : les enseignements spécifiques au parcours sont notés en gras ; ils correspondent généralement aux matières des UE 3 et 4 de chaque semestre.

SEMESTRE 5	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 1	
Phonétique et phonologie	24h
Syntaxe du français	24h
Lexicologie	24h
UE 2 : Langage et société	
Sociolinguistique	24h
Enonciation	24h
UE 3 : Méthodes et outils en Sciences du langage	
Informatique pour la linguistique	24h
1 enseignement au choix : - Méthodologie du travail universitaire - Analyse des textes pour le FLE	24h
UE 4 Initiation au FLE/FLS 1	
Approche théorique de la didactique du FLE/FLS	24h
Méthodes et méthodologies en FLE/FLS	24h

SEMESTRE 6	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 2	
Sémantique et polysémie	24h
Temps, aspect, modalité	24h
UE 2 : Langue et discours	
Pragmatique et analyse de discours	24h
Acquisition du langage et interactions	24h
UE 3 : Langue et culture	
Langue vivante	24h
EALEN	24h
UE 4 : Initiation au FLE/FLS 2	
Compétences interculturelles	24h
1 enseignement au choix : - Approche des textes littéraires - Instruments linguistiques pour le FLE	24h

NB :

FLS : Français Langue Seconde

EALEN : Expérience de l'Apprentissage d'une Langue Entièrement Nouvelle

Parcours 3 : Langue des Signes Française (LSF) – 1^{ère} configuration**Formation en enseignement à distance**

Ouvverte en 2016-2017

Responsable du parcours : **Richard Sabria** *licence.LSF@univ-rouen.fr*

SEMESTRE 5	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 1	
Phonétique et phonologie	24h
Syntaxe du français	24h
Lexicologie	24h
UE 2 : Langage et société	
Sociolinguistique	24h
Enonciation	24h
UE 3 : Méthodes et outils en Sciences du langage	
Informatique pour la linguistique	24h
UE 4 : Langue des Signés 1	
Pratique de la LSF 1	24h
Histoire et statut de la LSF	24h
Sociolinguistique de la LSF	24h

SEMESTRE 6	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 2	
Sémantique et polysémie	24h
Temps, aspect, modalité	24h
UE 2 : Langue et discours	
Pragmatique et analyse de discours	24h
Acquisition du langage et interactions	24h
UE 3 : Langue et culture	
Langue vivante	24h
UE 4 : Langue des signes 2	
Pratique de la LSF 2	24h
Etudes linguistiques et sociolinguistiques de la LSF	24h

Le cours de LSF a lieu sous forme de 4 stages (4 week-ends) sur place, à l'université de Rouen. Les dates des 4 stages sont précisées sur la plate-forme de l'EAD.

Parcours 3 : Langue des Signes Française (LSF) – 2^e configuration

Formation proposée uniquement en présentiel

SEMESTRE 5	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Langue des Signes Française 1	
Pratique de la LSF 1	96h
Histoire et statut de la LSF	24h
Sociolinguistique de la LSF	24h
UE 2 : Langage et société	
Sociolinguistique	24h
Enonciation	24h
UE 3 : Méthodes et outils en Sciences du langage	
Informatique pour la linguistique	24h
Etude de corpus en LSF	24h

SEMESTRE 6	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 2	
Sémantique et polysémie	24h
Temps, aspect, modalité	24h
UE 2 : Langue des Signes Française 2	
Pratique de la LSF 2	96h
Etudes linguistiques et sociolinguistiques de la LSF	24h
Etude et constitution de corpus de/en LSF	24h
UE 3 : Langue et culture	
Langue vivante	24h
Traduction en Français de la LSF	24h

Parcours 4 : Enseignement du Français (EF)

Formation proposée en présentiel

Responsables du parcours : *Evelyne Delabarre et Anne-Marie Petitjean licence.EF@univ-rouen.fr*

N.B. : les enseignements spécifiques au parcours sont notés en gras ; ils correspondent généralement aux matières des UE 3 et 4 de chaque semestre.

SEMESTRE 5	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 1	
Phonétique et phonologie	24h
Syntaxe du français	24h
Lexicologie	24h
UE 2 : Langage et société	
Sociolinguistique	24h
Enonciation	24h
UE 3 : Méthodes et outils en Sciences du langage	
Informatique pour la linguistique	24h
Didactique de la lecture	24h
UE 4 : Enseignement du français 1	
Le champ de la recherche en didactique du français / Etude réfléchie de la langue	24h
L'oral en classe	24h

SEMESTRE 6	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE 1 : Etude théorique du langage et des langues 2	
Sémantique et polysémie	24h
Temps, aspect, modalité	24h
UE 2 : Langue et discours	
Pragmatique et analyse de discours	24h
Acquisition du langage et interactions	24h
UE 3 : Langue et culture	
Langue vivante	24h
Didactique de l'écriture	24h
UE 4 : Enseignement du français 2	
Débats actuels sur l'enseignement du français	12h
Mise à niveau en mathématiques	12h
Pré-pro aux métiers de l'enseignement	24h

LICENCE 1^{ÈRE} ANNEE SCIENCES DU LANGAGE: DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

MODALITES D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS EN LICENCE 1 ET 2

- L'ensemble des enseignements de la licence 1 et 2 sont en contrôle continu (en dehors de l'anglais (*)). Cela signifie que, **pour chaque enseignement, à chaque semestre, vous aurez deux évaluations** : une vers le milieu du semestre et une en fin de semestre.

- en général, la 1^{ère} note compte pour 1/3 et donc la 2^e compte pour 2/3.

UE 1 PRONONCIATION ET ECRITURE

SEMESTRE 1

LSG 111 C/D **PHONETISMES ET PRONONCIATION DU FRANÇAIS** (4 ECTS)
RESPONSABLE : GREGORY MIRAS
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours s'articule autour de quatre grandes thématiques. Nous définirons tout d'abord les deux grandes disciplines étudiant la prononciation des langues, la *phonétique* et la *phonologie*, ainsi que les principales caractéristiques des sons du langage. Les étudiants seront ensuite initiés à la *transcription* phonétique grâce à l'*Alphabet Phonétique International*, puis seront introduits à la *phonétique articulatoire*, qui étudie la production des sons. Nous aborderons finalement la variation sonore sous l'angle de la variation *sociolectale* et des phénomènes d'*assimilation*, i.e. des changements sonores dans les énoncés.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Léon, P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin, 6^{ème} éd.

Detey, S., Durand, J., Laks B., et Ch. Lyche, 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone - Ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys.

De Carvalho, J.B., Nguyen N., et S. Wauquier, 2010, *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF.

LSG 112 C/D **LE SYSTEME ORTHOGRAPHIQUE DU FRANÇAIS** (4 ECTS)
RESPONSABLE : CLARA MORTAMET
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours vise à décrire le plurisystème graphique du français. Il ne s'agira donc pas tellement de rappeler les règles de l'orthographe du français, mais plutôt de montrer les fonctionnements sur lesquels reposent les principes orthographiques actuels.

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / PREMIÈRE ANNÉE

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Catach N., 2003 (1ère édition : 1978), *L'orthographe*, coll. Que sais-je ?, PUF

LSG 113 D ATELIER D'ANALYSE D'ERREURS ORTHOGRAPHIQUES (1 ECTS)

RESPONSABLE : ISABELLE LETELIE

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours, de 12h, est centré sur l'analyse des erreurs orthographiques grammaticales (les phénomènes d'accord). Chaque séance est consacrée à une thématique particulière (l'accord du participe passé, les verbes pronominaux, le pluriel des noms, etc.).

UE 2 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE 1

SEMESTRE 1

LSG 121 C/D GRAMMAIRE ET SYNTAXE DU FRANÇAIS (8 ECTS)

RESPONSABLE : PIERRE JALENQUES

MODALITE DE CONTROLE : DEUX EXAMENS ECRITS (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

La syntaxe est la branche de la linguistique qui étudie la structure des phrases dans les langues. Dans ce cours, nous aborderons la syntaxe du français. Nous étudierons la structure de la phrase simple (phrase contenant un verbe) et celle de la phrase complexe (contenant au moins deux verbes). Nous examinerons en particulier les structures subordonnées. Au préalable, en début de semestre, nous reprendrons brièvement l'étude des catégories de mots du français. Une bonne connaissance des catégories de mots est indispensable pour l'analyse syntaxique.

Attention : Ce cours comprend deux CM d'une heure et deux TD d'une heure par semaine.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Gardes Tamine J., 2010, *La grammaire : Syntaxe*, Paris : Armand Colin, 5e édition.

Garagnon A.-M., Calas F., 2002, *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris : Hachette, Collection : Ancreages

UE 3 MAITRISE DE L'EXPRESSION EN FRANÇAIS

SEMESTRE 1

LSG 131 D PRATIQUES DE L'ECRITURE 1 (3 ECTS)

RESPONSABLE : ANNE-MARIE PETITJEAN

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours est organisé en deux parties :

- la première partie est consacrée à des pratiques d'écriture informelles où il s'agit de retrouver / développer le goût de l'écrit ;

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / PREMIÈRE ANNÉE

- la deuxième partie est consacrée à des pratiques d'écriture de type universitaire.

LSG 132 D EXPRESSION ORALE (3 ECTS)
RESPONSABLES : DELPHINE ASTOUX
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ORAUX)

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours, assuré par des professionnels de la communication orale, a deux objectifs :

- vous aider à développer votre compétence d'expression orale à travers de nombreux exercices pratiques ;
- vous faire prendre conscience des différents éléments contribuant à une bonne expression orale (aussi bien les aspects verbaux que non verbaux (gestuelle, posture, etc.).

UE 4 ENSEIGNEMENTS INTERDISCIPLINAIRES

SEMESTRE 1

LSG 145 D METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (4 ECTS)
RESPONSABLE : MICKAEL LENFANT ET CRISTINA NICOLAE
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours a pour but de vous faire acquérir et approfondir les méthodes de travail nécessaires pour réussir ses études universitaires. Vous travaillerez aussi bien sur vos productions écrites que orales (exposés). Vous serez également sensibilisé(e)s aux différentes techniques d'apprentissage.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Chovelon B., 2010, *Le résumé, le compte-rendu, la synthèse, PUG.*

Chevalier B., 2010, *Lecture et prise de notes, Nathan.*

Coulon A., 2005, *Le Métier d'Etudiant : l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, Economica- Anthropos.

ATTENTION :

Les deux cours de langue suivants « Anglais / Langue Des Signes Française (LSF) » sont au choix.

Le cours est à **effectif restreint (15 places)**. Si le nombre d'étudiants intéressés dépasse le nombre de places, une sélection sur dossier de candidature sera mise en place.

La candidature comprend :

- Lettre de motivation
- CV
- Projet professionnel et/ou projet de formation

La sélection des candidatures aura lieu durant la semaine de pré-rentrée.

Les candidatures et demandes de renseignements sont à adresser par courriel au responsable de la filière LSF, Richard Sabria (richard.sabria@univ-rouen.fr).

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / PREMIÈRE ANNÉE

LSG 141 D **ANGLAIS POUR NON SPECIALISTES** (3ECTS)

RESPONSABLE : DEPARTEMENT D'ANGLAIS

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL (ECRIT)

LSG 142 C **LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (L.S.F.)** (3ECTS)

RESPONSABLE : PAUL TSOPGNI

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (EVALUATION ORALE)

UE 1 GRAMMAIRE ET LINGUISTIQUE 2

SEMESTRE 2

LSG 211 C/D **GRAMMAIRE ET MORPHOLOGIE DU FRANÇAIS** (4 ECTS)

RESPONSABLE : CELINE AMOURETTE

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours constitue une introduction à la morphologie. Nous y présenterons les concepts de base structurant le champ de l'analyse morphologique

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Gardes Tamine J., 2008 (4^{ème} éd), *La grammaire. Phonologie-morphologie-lexicologie*, Paris, A Colin.

LSG 212 C/D **FORMATION DU VOCABULAIRE** (4 ECTS)

RESPONSABLE : FRANÇOIS GAUDIN

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

1. Le problème de l'unité lexicale
2. La formation des mots dans les dictionnaires
3. La formation des mots et la néologie : problèmes et histoire
4. La formation des mots et la néologie : problèmes et histoire (suite)
5. Les fonctions sociales et linguistiques des néologismes
6. Les modèles traditionnels : intérêt et limites
7. La dérivation
8. La néologie formelle : la composition
9. Les recomposés et les mots-valises
10. Les formes abrégées
11. Les emprunts
12. La néologie sémantique

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Lehmann A. et Martin-Berthet F., 2013, *Introduction à la Lexicologie, sémantique et morphologie*, éd. Dunod, 4e éd.

Gaudin F. et Guespin L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, éd. Duculot, épuisé et consultable en bibliothèque.

LSG 221 C/D RHETORIQUE ET PRATIQUE DE L'ARGUMENTATION (4 ECTS)
RESPONSABLE : LAURENT GOSSELIN
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Introduction à la rhétorique aristotélicienne

- a) conviction/persuasion
- b) logos/ethos/pathos
- c) invention/disposition/élocution

Applications sur des textes argumentatifs

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Reboul, O., *Introduction à la rhétorique*, PUF

Perelman, C., *L'empire rhétorique*, Vrin

Aristote, *Rhétorique*, Gallimard ou Livre de Poche ou G-F

LSG 222 C/D SEMIOLOGIE ET COMMUNICATION (4 ECTS)
RESPONSABLE : DOMINIQUE BOUTET
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours de sémiologie et de communication est composé d'un CM présentant une partie théorique et une partie assurée par des professionnels de la communication et un TD. L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de comprendre comment la linguistique est une branche de la sémiologie et d'établir les liens entre langage et communication.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

BARTHES R., 1957, *Mythologies*, Editions du Seuil, Paris, 2010

BOUGNOUX D., 2001, *Introduction aux Sciences de la communication*, Le Découverte, Paris.

LSG 231 C/D ACQUISITION ET DEVELOPPEMENT DU LANGAGE CHEZ L'ENFANT (4 ECTS)

RESPONSABLE : MEHMET-ALI AKINCI

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

L'objectif de ce cours est d'initier l'étudiant à la problématique de l'acquisition et du développement des langues chez les enfants. Il comprend deux parties. La première, générale, situe ce domaine de recherche en Linguistique et montre les relations entre problématiques linguistiques, psycholinguistiques et sociolinguistiques et leurs divers apports tout en abordant les notions clés. La seconde s'intéresse aux étapes de développement linguistique de l'enfant de l'âge pré-scolaire à l'adolescence : consolidation et évolution du système linguistique premier, découverte de l'écrit, réflexion sur le langage via l'école et hors école.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Bernicot J. & Bert-Reboul, A., 2009, *L'acquisition du langage par l'enfant*, Paris, Ed. In Press, coll. Concept-Psy.

Daviault, D., 2011, *L'émergence et le développement du langage chez l'enfant*, Montréal, Chenelière Education.

LSG 232 C/D INTRODUCTION A LA SOCIOLINGUISTIQUE (4 ECTS)

RESPONSABLE : AMANDINE DENIMAL

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours sera conçu comme une introduction générale à la sociolinguistique. Il aura pour but de balayer un certain nombre de notions clefs de la sociolinguistique afin de faciliter dans les années suivantes l'étude de situations sociolinguistiques précises ainsi que l'approfondissement et l'exemplification de ces notions. Il présentera la sociolinguistique en tant que discipline : ses objets et ses méthodes. Il abordera entre autre les thématiques de la catégorisation des langues, du contact de langues, de politique linguistique etc...

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Boyer H., 2001 : *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

Gasquet-Cyrus M., Giacomi A., Touchard Y., Véronique D. (dirs), 2010, *Pour la (socio) linguistique*, Paris, L'Harmattan.

ATTENTION : Les deux cours suivant « Logique et raisonnement » et « Littérature » sont au choix. Vous prenez donc l'un des deux uniquement !

LSG 244 C **LOGIQUE ET RAISONNEMENT** (3 ECTS)
RESPONSABLE : LAURENT GOSSELIN
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

introduction à la logique standard
proposition/sujet/prédicat
connecteurs et négation
tables de vérité
introduction à la syllogistique
règles du syllogisme
diagrammes d'Euler

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Vernant, D. *Introduction à la logique standard*, Flammarion
Arnault et Nicole, *La logique ou l'art de penser*, Gallimard

LSG 245 C **LITTÉRATURE ET LINGUISTIQUE** (3 ECTS)
RESPONSABLE : MARIE-LAURE WULLEN
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (DEUX ECRITS)

DESCRIPTIF DU COURS :

Nous ferons d'abord un rappel sur les mouvements et les genres littéraires puis nous poserons la question du lien entre la littérature et la linguistique ; en quoi cette dernière a-t-elle contribué à forger les outils de l'analyse littéraire ?

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

MAINGUENEAU D., 2007, *Linguistique pour le texte littéraire*, A. Colin, Paris.

ATTENTION :

- 1) Les deux cours de langue suivant « Anglais / Langue Des Signes Française (LSF) » sont au choix, comme au semestre 1.

Le cours est à **effectif restreint (15 places)**. Si le nombre d'étudiants intéressés dépasse le nombre de places, une sélection sur dossier de candidature sera mise en place.

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / PREMIÈRE ANNÉE

La candidature comprend :

- Lettre de motivation
- CV
- Projet professionnel et/ou projet de formation

La sélection des candidatures aura lieu durant la semaine de pré-rentrée.

Les candidatures et demandes de renseignements sont à adresser par courriel au responsable de la filière LSF, Richard Sabria (richard.sabria@univ-rouen.fr).

LSG 241 D ANGLAIS POUR NON SPECIALISTES (3ECTS)

RESPONSABLE : DEPARTEMENT D'ANGLAIS

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL (ECRIT)

LSG 241 D LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (L.S.F.) (3ECTS)

RESPONSABLE : PAUL TSOPGNI

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU (EVALUATION ORALE)

LICENCE 2^E ANNEE SCIENCES DU LANGAGE: DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 LINGUISTIQUE 1

SEMESTRE 1

LSG1311 C/D PHONETIQUE ET PHONOLOGIE 1 (4 ECTS)

RESPONSABLE : ALINE MARCHAND

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

L'objectif de ce cours est d'introduire les étudiants aux concepts fondamentaux et aux méthodes d'analyse de la phonologie. Nous définirons dans un premier temps les notions de *phonème*, de *variantes* combinatoires et de *traits distinctifs* dans le cadre de la phonologie *structurale* classique ; puis nous aborderons la phonologie *générative* avec les notions de *règles* et de *dérivation*. De nombreux exercices portant sur diverses langues illustreront les différents concepts théoriques vus en cours et permettront aux étudiants de s'initier à l'analyse *distributionnelle* et à la démarche *hypothético-déductive* utilisée en phonologie.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

De Carvalho, J.B., Nguyen N., & S. Wauquier, S., 2010, *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF.

Dell, F., 1985, *Les règles et les sons*, Paris, Hermann.

LSG1312 C/D SYNTAXE ET SEMANTIQUE (4ECTS)

RESPONSABLES : CELINE AMOURETTE

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

• COURS (PARTIE C. AMOURETTE)

Nous traiterons du syntagme nominal. Nous verrons quels sont les mots ou groupes de mots entrant dans la formation du constituant nominal. Nous étudierons en particulier la détermination et les expansions adjectivales.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Riegel, Pellat et Rioul, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (7^{ème} édition).

Noally M. ,1999, *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys.

LSG 1321 C/D ORTHOPHONIE ET PATHOLOGIES DU LANGAGE (4ECTS)

RESPONSABLE : FREDERIC PASQUET

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Objectifs généraux :

- sensibiliser aux contours de la profession d'orthophoniste : compétences et courants d'influences théoriques
- fournir un premier tableau général de l'éventail des pathologies du langage avec des illustrations (textes et séquences audio) : pathologies acquises, pathologies dégénératives et pathologies développementales
- sensibiliser aux procédures de l'évaluation du langage et de l'approche diagnostique : principes généraux, modèles d'analyse et illustrations (outils)
- aborder les aspects généraux qui concernent la prise en charge et remédiation : les différents courants théoriques sous-jacents, quelques exemples formalisés.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

De Weck, G. & Marro, P., 2010, *Les troubles du langage chez l'enfant : Description et évaluation*, Paris, Masson.

Casalis, S., Bois Parriaud, F. & Leloup, G., 2013, *Prise en charge des troubles du langage écrit chez l'enfant*, Paris, Ed. Elsevier Masson.

LSG 1322 C/D ACQUISITION DES LANGUES EN CONTEXTE PLURILINGUE (4ECTS)

RESPONSABLE : MEHMET-ALI AKINCI

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à la problématique du bilinguisme et de l'acquisition et du développement des langues chez des enfants bilingues. Après avoir présenté l'historique des recherches sur le bilinguisme, il s'agira ensuite de définir le bilinguisme en général qui couvre tout un continuum de définitions et de personnes. Puis, nous passerons en revue les études et les découvertes les plus significatives observées sur le bilinguisme chez les enfants préscolaires (de la naissance à 3 ans) et les enfants scolarisés. Pour ce dernier point, nous prendrons pour exemple les familles immigrées et les enfants de la seconde génération issus de ces familles en France, et plus particulièrement mes recherches sur les enfants bilingues turc-français. Quelles sont les stratégies familiales possibles et existantes pour arriver à ce que les enfants issus de l'immigration réussissent leur bilingualité ?

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Abdelilah-Bauer, B., 2006, *Le défi des enfants bilingues*, Paris, Ed. La Découverte.

Hélot, Ch. 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, Paris, L'Harmattan.

LSG1331C APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

(2 ECTS)

RESPONSABLE : SOPHIE BRIQUET

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

La question de l'apprentissage de la lecture est depuis longtemps une question d'actualité dans la mesure où la maîtrise de cette compétence relève des savoirs citoyens de base. La maîtrise du lire est donc indispensable à tout individu. Ce cours qui va s'efforcer de d'expliciter ce qu'est cette compétence de lecture s'articulera donc autour de 3 thématiques :

Qu'est-ce que lire ?

Qu'est-ce qu'apprendre à lire ?

La question de l'illettrisme.

Le cours est uniquement constitué de 12h de cours magistral.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Barré De Miniac, C. & Lété, B., 1997, *L'illettrisme. De la prévention chez l'enfant aux stratégies de formation chez l'adulte*, Paris, De Boeck, INRP.

Goigoux R. & Cebe, S., 2006, *Apprendre à lire à l'école : tout ce qu'il faut savoir pour accompagner l'enfant*, Paris, Retz.

Chauveau, G., Rogovas-Chauveau E. & Alvers Martins, M., 2011, *Comment l'enfant devient lecteur : pour une psychologie culturelle de la lecture*, Paris, Retz.

LSG 1332 C/D INITIATION A L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A L'ECOLE (3 ECTS)

RESPONSABLE : EVELYNE DELABARRE

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Après un rapide historique de l'enseignement du français à l'école, le cours abordera quelques questions didactiques liées à cet enseignement du français :

- quel français enseigner ? : la question de la norme
- une activité emblématique : la dictée
- le fonctionnement de la parole dans la classe

Le cours est construit autour d'un cours magistral (LSG 1332 C) de 12h et d'un TD (LSG 1332 D) de 12 heures également.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

CHERVEL A., 2008, *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin ?*, Paris, Retz, 79 pages.

MANESSE D., GROSSMANN F. (Coord.), 2003, « L'observation réfléchie de la langue à l'école », Paris, ENS de Lyon, Institut Français de l'Education.

LSG 1333 C/D INTRODUCTION A L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ETRANGERES

(3ECTS)

RESPONSABLE : MARIE-LAURE WULLEN

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

1. Histoire de l'introduction des langues étrangères dans l'enseignement
2. Histoire des méthodologies
3. Le CECRL et l'approche actionnelle
4. Les statuts de l'enseignant et l'apprenant

Les TD proposent des activités en lien avec le contenu du cours magistral.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

CONSEIL DE L'EUROPE, 2005, *Le CECRL*, Paris, Didier.

Puren, C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, Nathan Clé-international.

UE 4 ENSEIGNEMENTS INTERDISCIPLINAIRES

SEMESTRE 3

Attention : Les deux cours de langue suivant « anglais / Langue Des Signes Française (LSF) » sont au choix. Le cours de LSF est à effectif restreint (15 places) ; si le nombre d'étudiants intéressés dépasse le nombre de places, une sélection sur dossier / entretien sera mise en place.

LSG 1341D ANGLAIS POUR NON SPECIALISTES

(3ECTS)

RESPONSABLE : DEPARTEMENT D'ANGLAIS

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

LSG 1342C LSF

(3ECTS)

RESPONSABLE : PAUL TSOPGNI

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

LSG 1343D PRATIQUES DE L'ECRIURE 2 (3ECTS)

RESPONSABLE : CRISTINA NICOLAE

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

LSG 1411 C/D LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS PARLE (3ECTS)

RESPONSABLE : GREGORY MIRAS

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant à la question du français parlé et à sa description linguistique. Il permettra aux étudiants de mieux comprendre les spécificités de la langue parlée qui doit être considérée comme un objet d'étude linguistique tout aussi digne d'intérêt que la langue écrite. Dans le cadre des Travaux Dirigés, les étudiants travailleront avec des extraits écrits et/ou sonores afin de se familiariser avec la description linguistique de cette variété du français mettant en pratique ce qu'ils auront vu en CM.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Blanche-Benveniste C., 2010, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys. (nouvelle édition)

Blanche-Benveniste C. & Martin P., 2010, *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven/Paris, Peeters.

Detey S., Durand J., Laks B. & Lyche C. (éds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys.

LSG 1412 C/D ANALYSE DU DISCOURS (4ECTS)

RESPONSABLE : LAURENCE VIGNES

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours présente la discipline « Analyse du discours » à travers des concepts clé : lois du discours, scènes d'énonciation, ethos, modalisation et introduit à l'analyse des discours en interaction. L'objectif est de développer une attention et une compréhension du fonctionnement des discours oraux comme écrits. Les TD sont organisés autour de textes travaillés à l'aide des concepts présentés en CM

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil ;

MAINGUENEAU D., 2009, *Les termes clés de l'analyse de discours*, Paris, Points essais ;

MAINGUENEAU D., 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand Collin.

UE 2 VARIATION DANS LES LANGUES

SEMESTRE 4

LSG 1421 C/D HISTOIRE DU FRANÇAIS

(3ECTS)

RESPONSABLE : NICOLAS LAKSHMANAN

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours a pour objectif de proposer un panorama de l'histoire linguistique du français depuis l'ancien français. Le cours commencera par apporter un éclairage sur la naissance du français, qui s'est progressivement dégagé d'un océan de latin bâtard et rustique. Nous retracerons ensuite les grandes lignes des évolutions phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la langue française du Moyen Âge à nos jours, tout en articulant ces faits de langue avec une problématique sociologique, politique et culturelle. Dans le cadre des Travaux Dirigés, les étudiants seront confrontés à des documents écrits ou sonores, et familiarisés avec les outils et la méthode des études d'histoire de la langue.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Chaurand, J. (dir.), (1999), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

Hélix, L., 2011, *Histoire de la langue française*. Paris, Ellipses.

Picoche, J. et Marchello-Nizia, Ch., 1996, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.

LSG 1422 C/D TYPOLOGIE ET DESCRIPTION DES FAMILLES DE LANGUES (4 ECTS)

RESPONSABLES : S. AKIN, M. A. AKINCI, S. MATABISHI, P. JALENQUES

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours vise à initier les étudiants à la typologie des langues du monde, c'est-à-dire à la classification des langues en « familles de langues » et leur distribution géographique. Nous aborderons notamment la relation entre synchronie et diachronie en typologie, la notion « d'universaux linguistiques », la notion d'évolution linguistique et les types de changements (phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux). Ce cours sera essentiellement illustré par l'étude de langues appartenant à des familles linguistiques typologiquement différentes telles que, le français, le hongrois, le kurde, le swahili, le turc, le chinois, etc.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Ruhlen, M., 2007, *L'origine des langues*, Paris, Gallimard, Coll. Folio essais.

Comrie, B., Matthews, S. & Polinsky, M., 2004, *Atlas des langues : L'origine et le développement des langues dans le monde*, Paris, Acropole Belfond.

Greenberg, J. H., 2003, *Les langues indoeuropéennes et la famille eurasiatique*, Paris, Belin.

Bonvini, E., Busuttil, J. & Peyraube, A., 2011, *Dictionnaire des langues*. Paris : PUF.

LSG 1431 C/D VARIATION LINGUISTIQUE ET PLURILINGUISME EN FRANCE (4 ECTS)

RESPONSABLE :

MODALITÉS DE CONTRÔLE : CONTRÔLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours porte sur l'hétérogénéité des pratiques langagières en France et en francophonie : après avoir opposé linguistique de l'invariant et linguistique de la parole, nous aborderons les principales variables de variation : le temps, le lieu, la position sociale, la situation de communication, le genre, etc.

En TD, nous étudions des textes de linguistique, qui reprennent les éléments théoriques avancés en CM. Les étudiants doivent étudier ces textes d'une semaine sur l'autre.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Gadet, F., 2007, *La variation sociale en français*. Paris, Ophrys.

LSG 1432 C/D LANGUES ET MINORITÉS LINGUISTIQUES (4 ECTS)

RESPONSABLE : FABIENNE LÉCONTE

MODALITÉS DE CONTRÔLE : CONTRÔLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours s'intéressera à la diversité des langues dans le monde. Nous aborderons notamment la situation des langues et communautés minoritaires et/ ou minorées. Entre autres situations, il est prévu d'examiner la situation des « langues de France », des langues parlées en France.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

1 – Calvet L.-J., 2013 (8 ed.), *La sociolinguistique*, Paris, PUF, Que sais-je ?

2- Kremnitz G. (dir.), 2013, *Histoire sociale des langues de France*, Rennes, PUR.

3- Calvet L.-J. 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, ouvrage en cours de réédition à consulter en bibliothèque.

Attention : Les deux cours de langue suivant « anglais / Langue Des Signes Française (LSF) » sont au choix. Le cours de LSF est à effectif restreint (15 places) ; si le nombre d'étudiants intéressés dépasse le nombre de places, une sélection sur dossier / entretien sera mise en place.

LSG 1441D ANGLAIS POUR NON SPÉCIALISTES (3 ECTS)

RESPONSABLE : DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

MODALITÉS DE CONTRÔLE : EXAMEN TERMINAL

LSG 1442C LSF (3ECTS)

RESPONSABLE : PAUL TSOPGNI

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

LSG 1443D TIC ET INFORMATIQUE – PREPARATION AU C2I (3ECTS)

RESPONSABLE : MYRIAM BOUVERET

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ET EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Dans le cadre d'un cours en salle informatique les domaines 1 et 3 du C2i sont présentés. Il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans un environnement numérique évolutif et d'être capable de produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

BELLIER S., 2001, *Le E-learning*. Paris : Éditions Liaisons (collection Entreprises & Carrières) ;

MINGASSON M., 2002, *Le Guide du e-learning, l'organisation apprenante*. Paris : Éditions d'Organisation ;

PRAT M., 2008, *E-learning – réussir un projet*. Nantes : Éditions ENI (coll. Objectifs – Solutions).

LICENCE 3^E ANNEE PARCOURS FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE : PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable de la formation : Laurence Vignes

E-mail : laurence.vignes@univ-rouen.fr

Axes prioritaires de la formation

La Licence Sciences du langage, parcours français langue étrangère et seconde est centrée sur les méthodes d'analyse des langues et des discours (pour la partie linguistique) et sur l'initiation à la didactique du français langue étrangère / langue seconde (pour la partie FLE). Ce diplôme s'adresse à des étudiants intéressés par l'enseignement du français langue étrangère et langue seconde, mais aussi à des professionnels et à des enseignants déjà en activité, soucieux de remettre à jour leurs connaissances et de faire certifier leurs qualifications.

Objectifs professionnels

Les étudiants s'inscrivant en Licence 3ème année Sciences du langage, parcours français langue étrangère souhaitent, pour la plupart d'entre eux, s'orienter par la suite vers l'enseignement du français à des élèves non francophones. Le parcours « français langue étrangère » de la L3, délivrée à l'Université de Rouen comporte 192 heures d'enseignement et constitue une première initiation aux problématiques de l'enseignement du F.L.E.

Conditions d'admission

La licence SDL parcours FLE 3ème année est accessible aux titulaires d'une L2 de Sciences du langage, Lettres ou Langues. Les personnes désirant s'inscrire en L3 SDL/FLE et titulaire d'une autre L2 ou d'un diplôme équivalent doivent présenter un dossier de Validation des Études et acquis personnels ou professionnels (VAEP).

Les étudiants qui ont déjà validé une L3 de sciences du langage sans spécialisation, une L3 de Lettres ou de Langues et qui souhaitent se spécialiser en FLE peuvent s'inscrire en DU FLE (voir rubrique « DU FLE »).

La L3 sciences du langage parcours FLE pourra donc être complétée l'année suivante par une formation plus conséquente dans le cadre du Master professionnel « Diffusion du français ».

Contenus de la formation (408 heures d'enseignement répartis sur les semestres 5 et 6 de la troisième et dernière année de Licence)

Pour la partie linguistique :

-Description théorique de la langue (Phonétique et phonologie - Syntaxe du français - Temps, aspect, modalité - Lexicologie – Sémantique et polysémie) soit 120 heures d'enseignement.

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

-La langue et les discours dans la société (Sociolinguistique - Énonciation - Acquisition du langage et interactions - Pragmatique et analyse de discours) soit 96 heures d'enseignement.

Pour la partie didactique :

-Outils méthodologiques (Informatique pour la linguistique - Méthodologie du travail universitaire - *ou* - Analyse des textes pour le FLE) (48 heures).

-Langues (Langue vivante - Expérience de l'apprentissage d'une langue entièrement nouvelle (EALEN)) (48 heures).

-Didactique (Approche théorique de la didactique du FLE/FLS - Méthodes et méthodologies en FLE/FLS - Compétences interculturelles - Approche des textes littéraires - *ou* - Instruments linguistiques pour le FLE) (96 heures).

Débouchés prévus : Enseignement du français langue étrangère à des élèves non francophones, en France (écoles de langues, associations) et à l'étranger dans des institutions locales, dans des Alliances françaises ou des Instituts culturels - Emplois dans le tertiaire (terminologie, traduction, métiers s'intéressant aux langues).

Unité d'expérience professionnelle et stages

La Licence de Sciences du langage, parcours français langue étrangère ne comporte pas de stage professionnel obligatoire. Toutefois, les étudiants qui le souhaitent peuvent demander à effectuer un stage pratique dans une classe de français avec des élèves non francophones ou dans un organisme s'intéressant à la promotion et à la diffusion du français. Dans le cas présent, ce stage (non obligatoire dans le cursus) est indiqué comme « stage conseillé ». A ce titre, les étudiants ont la possibilité de bénéficier, à titre dérogatoire, d'une convention de stage qui leur est alors délivrée par l'Université de Rouen.

**LICENCE 3^E ANNEE SCIENCES DU LANGAGE PARCOURS FLE :
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS**

UE 1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 1

SEMESTRE 5

LSG2511C PHONETIQUE, PHONOLOGIE (3ECTS)

RESPONSABLE : DAVID LE GAC

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

L'objectif de ce cours est d'introduire les étudiants aux notions fondamentales de la phonétique et de la phonologie à travers l'étude de données tirées de langues diverses. Le cours est structuré en trois parties. Dans un premier temps, on définira la phonétique et la phonologie ainsi que les concepts généraux sous-tendant les deux disciplines ; puis on abordera la production des sons avec la phonétique articulatoire ; enfin, les principes minimaux de la phonologie, avec les notions de phonèmes, de variantes et de traits distinctifs seront présentés ainsi que l'analyse distributionnelle.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

De Carvalho JB., Nguyen N., Wauquier S., 2010, *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF.

Leon P., 2011 (6ème éd), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin.

LSG/LDS 2512C SYNTAXE DU FRANÇAIS (3 ECTS)

RESPONSABLE : LAURENT GOSSELIN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

- 1) Présentation de la Grammaire Générative Transformationnelle
- 2) Présentation du modèle Principes et Paramètres
- 3) Applications au français moderne

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Laenzlinger, C., 2003, *Initiation à la Syntaxe formelle du français : Le modèle Principes et Paramètres de la Grammaire Générative Transformationnelle*, Berne, Peter Lang.

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

LSG2513C LEXICOLOGIE (3ECTS)

RESPONSABLE : FRANÇOIS GAUDIN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours est une approche des notions de base de la lexicologie reposant sur des concepts de la sémantique lexicale (relations sémantiques, polysémie, etc...). Il constitue aussi un apprentissage méthodologique de la lexicographie dans ses exigences théoriques et méthodologiques. Vous apprendrez et pratiquerez la rédaction d'un article de dictionnaire au travers de ses différentes rubriques et en particulier apprendrez à rédiger une définition. En regard de la lexicologie et de la lexicographie classique, le cours initie à une nouvelle approche systématique de la lexicographie : la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'cuk et al., 1995) qui rend à la fois systématique et ludique l'approche du lexique d'une langue pouvant ainsi donner lieu à des applications diverses telles que la constitution de lexiques multilingues, la didactique du lexique ou la constitution de lexiques pour le traitement automatisé des langues (TAL).

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Gaudin F. et Guespin L., 2000, *Initiation à la lexicologie française, de la néologie aux dictionnaires*, De Boeck-Duculot, (épuisé).

Pruvost J., 2006, *Les dictionnaires français : outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Ophrys.

UE2 LANGAGE ET SOCIETE

SEMESTRE 5

LNG2521C SOCIOLINGUISTIQUE (3ECTS)

RESPONSABLE : CLARA MORTAMET

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours présente la perspective adoptée en sociolinguistique pour étudier les phénomènes langagiers. Il s'appuiera sur un ensemble de textes fondamentaux. Partant des travaux de Labov nous examinerons divers concepts clés de cette discipline, et les discussions dont ils ont fait l'objet.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Labov W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

Moreau M. L., 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.

LNG2522C ENONCIATION (3ECTS)

RESPONSABLE : MARIE-LAURE DEVILLERS

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours d'énonciation ne cherche pas à décrire le système de la langue, mais à rendre compte de son fonctionnement en situation. C'est l'activité langagière qui va nous intéresser, et que nous étudierons à travers des concepts tels que : la référence, les embrayeurs personnels et spatio-temporels, le discours rapporté et l'implicite. Nous pratiquerons l'analyse énonciative à partir de supports écrits variés.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, 2009 (4^e édition), Armand Colin, U Linguistique ;

MAINGUENEAU D., 1999 (1^{ère} éd.), 2007, *L'énonciation en linguistique française*, Les fondamentaux Lettres, Hachette Supérieur.

UE3 : METHODOLOGIE POUR LA LINGUISTIQUE

SEMESTRE 1

LSG 2531 INFORMATIQUE POUR LA LINGUISTIQUE 3 ECTS

RESPONSABLE : MYRIAM BOUVERET

MODALITES DE CONTROLE : DEVOIR SUR ORDINATEUR

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux traitements automatiques des langues. Cette discipline allie la linguistique et l'informatique et constitue l'une des applications de la linguistique. Nous verrons les différentes compétences requises en TAL afin d'alimenter la description linguistique en vue de la rédaction d'une grammaire.

L'outil XML sera utilisé pour établir une grammaire sous forme informatisée. Cet outil est très couramment utilisé à l'heure actuelle en informatique linguistique et dans la rédaction de bases de données. Lors de l'examen, la connaissance du langage XML sera demandée afin de faire un devoir sans l'utilisation du logiciel.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Bouillon P. (ed.), 1998, *Traitement automatique des langues naturelles*, Duculot, Paris.

Fuchs C., et alii, 1993, *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Hachette, Paris (épuisé).

LSG 2532 D METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE 4 ECTS

RESPONSABLE :

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours se veut être un cours de méthodologie destiné aux étudiants qui n'ont jamais été ou très peu été confrontés à l'enseignement universitaire « à la française » et qui veulent se préparer au mieux aux examens. Dans ce cours, il s'agira d'analyser les principales tâches universitaires que doit

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

réaliser un étudiant à partir d'un cours écrit. On réfléchira à la façon d'organiser son travail de lecture, de compréhension, d'analyse du cours reçu. On travaillera donc la prise de notes à partir d'un document écrit, le commentaire, la synthèse de documents, le compte-rendu de lecture. On proposera également divers entraînements à une rédaction de textes répondant aux exigences universitaires.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

GIORDAN A., SALTET J., 2011, *Apprendre à prendre des notes*, Paris, Librio série Mémo, 110 pages
GARNIER S., SAVAGE A., 2011, *Rédiger un texte académique en français*, Ophrys, Paris.

LNG2533D ANALYSE DES TEXTES POUR LE FLE (4ECTS)

RESPONSABLE : VERONIQUE MIGUEL ADDISU

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours de méthodologie a pour objectif de développer vos compétences à lire et analyser des textes en français à des fins spécifiques, universitaires et professionnalisantes. Ce cours s'adresse donc à des étudiants ayant un niveau avancé ou indépendant en compréhension écrite en français et ayant déjà étudié dans une université française.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Cornaire, C., Germain C., 1999, *Le point sur la lecture*. Paris, CLE International

UE 4 INITIATION AU FLE/FLS 1

SEMESTRE 5

LSG2541C APPROCHE THEORIQUE DE LA DIDACTIQUE DU FLES

(4ECTS)

RESPONSABLE : AMANDINE DENIMAL

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours se propose d'initier les étudiants à la didactique du FLES sous ses aspects théoriques. Après avoir abordé l'histoire de l'expansion de l'enseignement du français dans le monde, nous nous consacrerons à quelques-unes des théories de la communication qui ont eu le plus d'influence sur l'évolution de l'enseignement des langues et du FLES. La dernière partie du cours sera consacrée à l'évolution de l'enseignement du FLES depuis les années 2000.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Conseil de L'Europe 2005 (2001), *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe. Document téléchargeable

Cuq J-P., Gruca I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

LSG254C METHODES ET METHODOLOGIES EN FLE

RESPONSABLE : GREGORY MIRAS

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Après une présentation succincte du champ théorique de la didactique du F.L.E., nous porterons notre analyse sur des aspects concrets de l'enseignement du F.L.E. À l'aide de manuels et de documents authentiques nous appréhenderons les questions des contenus à enseigner, des outils disponibles, des objectifs, des situations d'enseignements et des finalités de cet enseignement ; et nous aborderons la question de l'adéquation des contenus et des méthodes d'enseignement aux « manières d'apprendre » des publics.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Bertocchini P., Costanzo E., 2008, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE. (Cours, activités, corrigés)*, Paris, Clé international.

Puren C., Bertocchini P., Costanzo E., 2001 (nouvelle édition), *Se former en didactique des langues*, Paris, Ellipses.

UE1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 2

SEMESTRE 6

LSG2611C SEMANTIQUE ET POLYSEMIE (4 ECTS)

RESPONSABLE : PIERRE JALENQUES

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN FINAL ECRIT (en fin de semestre)

DESCRIPTIF DU COURS :

La sémantique est la branche de la linguistique qui **étudie le sens des mots**. Le terme de « polysémie » désigne quant à lui les unités de la langue qui ont plusieurs sens. Par exemple, le mot "aile" correspond à différents sens dans « l'aile d'un oiseau / l'aile d'un moulin / l'aile d'un château ». Dans une première partie du cours, nous aborderons les concepts fondamentaux de la sémantique. Dans une deuxième partie, nous étudierons quelques théories du sens des mots, principalement des noms. Enfin, dans une dernière partie, nous examinerons le problème de la polysémie, également dans le domaine nominal.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Baylon C. et Mignot X., 2005, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, A. Colin, coll. Fac. Linguistique.

Nyckees V., 1998, *La sémantique*, Paris, Belin.

LSG/LDS 2612C TEMPS, ASPECT, MODALITE (4ECTS)

RESPONSABLE : LAURENT GOSSELIN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

- 1) Présentation des catégories de temps, d'aspect et de modalité
- 2) Introduction à la modélisation de ces catégories

3) Applications sur des textes (en français)

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Gosselin, L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot-De Boeck, (ouvrage épuisé, mais téléchargeable à l'adresse : <http://lidifra.free.fr/?q=node/668>).

Gosselin, L., 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot-De Boeck

UE2 LANGUE ET DISCOURS

SEMESTRE 6

LSG2621C PRAGMATIQUE ET ANALYSE DU DISCOURS (4 ECTS)

RESPONSABLE : S. AKIN

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

La pragmatique et l'analyse de discours sont deux disciplines jeunes, qui trouvent leurs origines dans les années 1950. Si les deux disciplines ont le même objet de recherche commun (le discours), la pragmatique s'intéresse en particulier à la prise en compte, dans l'analyse de l'échange langagier, de phénomènes intervenant dans l'interprétation des énoncés. Pour sa part, l'analyse du discours met l'accent sur le dispositif d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminés. L'objectif du cours est de présenter l'émergence des deux disciplines, leurs méthodes d'analyse, leurs objets d'investigation et leurs outils théoriques. Il permet aux étudiants de se familiariser avec des outils d'analyse de textes, d'énoncés, de conversations.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Austin J. L., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil

Armangeaud F., 2010, *La pragmatique*, col. Que sais-je ?, PUF

Charaudeau P. & Maingueneau P., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Seuil

Maziere F., 2006, *L'analyse du discours*, col. Que sais-je ?, PUF.

LDS 2622C ACQUISITION DU LANGAGE ET INTERACTIONS (3ECTS)

RESPONSABLE : MEHMET-ALI AKINCI & OKSANA BAILLEUL

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Cet enseignement se donne comme objectif de présenter le rôle de l'interaction verbale (ou dialogue) dans le processus d'acquisition du langage. La présentation des aspects théoriques sera développée à l'aide de lectures de textes et d'analyses de données. Après avoir présenté l'arrière-fond théorique des approches interactionnistes et les avoir situées par rapport aux autres approches, on abordera différentes modalités de contribution de l'interaction (ou du dialogue) à l'acquisition du langage :

- définition, caractéristiques et rôle de l'attention conjointe,
- rôle de l'adulte,
- définition des formats d'interaction,
- étayage non-langagier et formes spécifiques de l'étayage langagier,

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

- langage adressé à l'enfant et input,
- dialogue comme lieu d'expérience du langage.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Bruner, J., 1987, *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz.

Daviault, D., 2011, *L'émergence et le développement du langage chez l'enfant*, Montréal, Chenelière Education.

Kail, M. & Fayol, M., 2000, *L'acquisition du langage*, Paris, PUF, (2 volumes).

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

LSG2633D EALEN KURDE (3 ECTS)

RESPONSABLES : S. AKIN

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours a pour but de placer le futur enseignant de FLE en situation d'apprentissage d'une langue nouvelle. L'objectif du cours n'est pas la connaissance de la langue kurde, mais l'initiation du futur enseignant, à travers l'approche d'une langue inconnue, à certains problèmes que pose l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère. Le kurde sert de support pédagogique afin de permettre à l'étudiant d'observer son propre apprentissage et d'en dégager des réflexions à caractère didactique susceptibles de lui servir lors de ses futures activités professionnelles.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

BEDIR KHAN K. & LESCOT R. (1991) : *Grammaire kurde (Dialecte kurmandji)*, éditions Maisonneuve, Paris, 371 p.

BLAU J. & BARAK V. (1999) : *Manuel de kurde – Kurmandji*, L'Harmattan, 225 p.

LDS 2632D EALEN TURC COURS PAS OUVERT EN 2015 – 2016 (3ECTS)

RESPONSABLE : MEHMET-ALI AKINCI

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT ET UN RAPPORT D'APPRENTISSAGE

DESCRIPTIF DU COURS :

En relation avec les enseignements théoriques dispensés dans les modules du premier semestre, les étudiants sont initiés à une langue qui leur est totalement inconnue et vivent concrètement les problèmes culturels, psychologiques, linguistiques qui se posent lors de l'apprentissage. Il s'agit dans ce cours d'apprendre le turc standard par une méthode audio-orale. Après une introduction au pays et à la langue turque, le cours vise faire vivre concrètement aux étudiants l'expérience d'apprentissage d'une langue nouvelle. La civilisation est également abordée à travers l'étude des stéréotypes, la littérature, la musique, le système éducatif et quelques événements importants dans la vie d'un Turc.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Bazin, L., 2000, *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris, Maisonneuve.

Bozarslan, H., 2004, *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La découverte, coll. 'Repères'.

Golstein B., 2000, *Grammaire du turc. Ouvrage pratique à l'usage des francophones.*, Paris, L'Harmattan. (2ème édition).

Roux, J-P., 2000, *Histoire des Turcs*, Paris : Fayard.

LSG2631D ANGLAIS (3 ECTS)

RESPONSABLES : LAURA GOUDET

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

Ce cours est consacré à l'analyse du discours numérique, dans une perspective diachronique à l'échelle des communications électroniques (années 1980-) dans les pays anglophones. Les forums et plateformes de discussion remettent en question les caractéristiques du discours écrit et oral, les tours de parole ne se déroulent pas de la même façon sur des plateformes de chat ou les jeux en ligne massivement multi-joueurs (MMORPG).

Des questions telles que le concept de prescription (par rapport à la description linguistique), bien moins prévalente en anglais qu'en français, par exemple, y seront évoquées. Ce que l'on associe normalement au « langage SMS », comme les abréviations, seront attachées à des phénomènes bien plus anciens (communication épistolaire, lettres de créance) ... Les artefacts numériques anglosaxons, comme les mèmes, les *copypastas*... serviront à montrer la richesse et la particularité du discours en ligne, qui fonctionne souvent suivant un système de palimpsestes qui enrichit les pratiques hors-ligne.

Le cours en téléenseignement s'accompagnera de captations vidéo de conférences de grands chercheurs anglo-saxons, qui traiteront de l'évolution de la langue anglaise comme *lingua franca* mondiale, de la façon dont les tweets et SMS influencent la langue...

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Baron, Naomi S. 2008. *Always on : Language in an Online and Mobile World*. Oxford; New York: Oxford University Press.

Crystal, D. 2001. *Language and the Internet*. Cambridge: Cambridge University Press

Crystal D., 2003, *The Cambridge Encyclopedia of The English Language*, second edition, Cambridge University Press.

UE 4 INITIATION AU FLE/FLS

SEMESTRE 6

LSG2641C COMPETENCES INTERCULTURELLES (3ECTS)

RESPONSABLE : MARIE-LAURE WULLEN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

1. Les concepts clés
2. Savoir
3. Aptitudes et savoir-faire interculturels
4. Savoir-être
5. Compétences communicatives
6. Quelle pédagogie ?
7. La question de l'évaluation

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS FLE

Verbunt G., 2011, *Penser et vivre l'interculturel*, Chronique Sociale, Paris ;

Abdallah-Preteceille M., 1996, *Vers une pédagogie interculturelle*, Anthropos, Paris ;

Conseil de l'Europe, 2001, *Le CECRL*, Didier, Paris.

LSG2642C APPROCHES DES TEXTES LITTÉRAIRES (4ECTS)

RESPONSABLE : LAURENCE VIGNES

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le renouveau en didactique du FLE de l'écrit en général, et du texte littéraire en particulier offre matière à toute une gamme d'activités de lecture / écriture. C'est sous l'angle civilisationnel que celles-ci seront abordées dans ce cours, en partant du postulat suivant : une approche interculturelle, qui prenne en compte la culture de l'Autre et ne présente la sienne propre qu'à partir de celle-ci, est indispensable. L'objectif sera d'inciter l'enseignant de FLE à utiliser un type de documents authentiques -les textes littéraires- que leur réputation prestigieuse et/ou d'un abord jugé comme étant trop difficile, conduit parfois à éviter, tout en respectant leur spécificité.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Séoud A., 1997, *Pour une didactique de la littérature*, Didier, collection LAL

Papo E., Bourgain D., 1990, *Littérature et communication en classe de langue, une initiation à l'analyse du discours littéraire*, Didier LAL

LSG2643C INSTRUMENTS LINGUISTIQUES POUR LE FLE (4ECTS)

RESPONSABLE : CELINE AMOURETTE

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

L'objet de ce cours est de proposer des outils d'analyse et des descriptions linguistiques fournis principalement par la syntaxe et la morphologie, jugés pertinents pour la construction des « objets grammaticaux » à enseigner en classe de langue. Dans une première partie, nous traiterons du mot fléchi et du mot construit en français. Dans la seconde partie, nous aborderons la valence verbale à travers les notions d'arguments, de rôles sémantiques. Enfin, nous nous pencherons sur les phénomènes de l'ambiguïté linguistique en français. Ce cours permettra d'amorcer une réflexion sur l'enseignement des structures langagières en classe de langue et sur l'articulation entre linguistique et didactique du Fle

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Galatanu O., Pierrard M., Van Raemdonck D., Damar M-E., Kemps M. et Schoonheere E., 2010, *Enseigner les structures langagières en FLE*, Bruxelles, Peter Lang.

Fradin B., 2003, *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.

Fuchs C., 1996, *Les ambiguïtés en français*, Paris, Ophrys.

**LICENCE 3^E ANNEE SCIENCES DU LANGAGE PARCOURS LSF :
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS**

Responsable de la formation : Richard Sabria

E-mail : richard.sabria@univ-rouen.fr

UE 1 LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE 1

SEMESTRE 5

LSG 5511C PRATIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE 1

(11 ECTS)

RESPONSABLE : P. TSOPGNI

MODALITE DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours intensif s'adresse à des débutants en LSF. Les étudiants ayant déjà une connaissance pratique de la LSF s'adapteront et progresseront très rapidement dans leur apprentissage de la langue.

Durant le premier semestre l'accent est mis sur l'acquisition des structures linguistiques de la LSF.

Acquisition des principes de base de description.

Acquisition du vocabulaire et d'expressions du quotidien.

Maîtrise spatio-temporelle dans l'acquisition des structures iconiques dynamiques de la LSF.

La diversité des situations de communication proposée permettra d'aborder différents registres de langue.

Ce cours demande une pratique intensive fréquente de la LSF en complément des cours dispensés à l'université de Rouen pour atteindre un haut niveau de communication.

LSG5512C HISTOIRE ET STATUT DE LA LSF (3 ECTS)

RESPONSABLE : RICHARD SABRIA

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Les Sourds, les langues des Signes existent depuis la nuit des temps. Leur histoire largement méconnue, reste encore à écrire.

Ce cours retrace l'histoire chaotique d'une communauté, d'une langue, d'une culture dans ses moments de continuité et de rupture de l'antiquité à nos jours. La reconnaissance officielle de la LSF est relativement récente. Nous étudierons l'évolution du statut de la LSF, langue minoritaire dans l'espace Français traditionnellement monolingue depuis la Révolution. Les dispositions législatives de 2005 sur l'égalité des chances ont-elles permis de conforter la place, la diffusion scolaire, sociale de la LSF ?

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS LSF

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

BERTIN F., 2010, *Les sourds. Une minorité invisible*, Autrement n° 26, Paris, 182p.

MINGUY A., 2009, *Le réveil sourd en France*, L'Harmattan, Condé sur Noireau, 330p.

LSG5513C SOCIOLINGUISTIQUE DE LA LSF (3 ECTS)

RESPONSABLE : RICHARD SABRIA

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours nous invitera à réfléchir aux enjeux sociolinguistiques liés à la place d'une langue minoritaire, la LSF, dans l'espace linguistique, social français.

La recherche sociolinguistique sur le terrain de la LSF est une recherche impliquée. Engager une recherche sur le rapport entre la société et une communauté linguistique et sociale minoritaire réunie autour de la défense d'une langue (LSF) et d'une culture, provoque un débat glottopolitique. Les études sociolinguistiques sur la LSF touchent à des domaines sensibles comme, entre autres, ceux de la politique linguistique ou de la politique scolaire. Ces recherches portant sur des systèmes, sur des agencements sociaux, produisent des recommandations qui placent la démarche sociolinguistique à la frontière de ces recommandations dans la mesure où elle révèle l'écart existant entre ceux qui gèrent, en termes de pouvoir, la socialisation langagière et scolaire des sourds et les sourds eux-mêmes.

La question linguistique du statut des langues, de la politique des langues, des langues de l'école, devient centrale lorsque l'on étudie la LSF mais elle fait inmanquablement émerger d'autres questions dont, entre autres, le rapport à la norme linguistique et sociale, la place du bilinguisme dans le système éducatif français traditionnellement monolingue, la place de l'altérité dans notre société.

La LSF est aujourd'hui reconnue comme langue d'éducation. Sa diffusion scolaire, son extension sociale ouvrent de vastes chantiers de recherches et d'applications de la recherche pour les décennies à venir.

Le cours proposera une étude de sociolinguistique appliquée aux terrains de la LSF, de la surdit .

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_7.html

Mottez.B., 1993, "Les sourds existent-ils ?" dans *La parole des Sourds*, REVUE DU COLLEGE DE PSYCHANALYSTES n°46-47, Dif'Pop, Paris, pp 49-58.

UE 2 LANGAGE ET SOCIETE

SEMESTRE 5

Sociolinguistique et  nonciation : se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

UE 3 METHODOLOGIE POUR LA LINGUISTIQUE SEMESTRE 5

Informatique pour la linguistique : se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

UE 1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 2 SEMESTRE 6

S mantique et polys mie : se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

Temps, aspect, modalit s : se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

LSG 5621C ETUDES LINGUISTIQUES ET SOCIOLINGUISTIQUES DE LA LSF (3 ECTS)

RESPONSABLE : RICHARD SABRIA

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Les premières descriptions linguistiques des langues des Signes ont été entreprises, en France, par les pédagogues grammairiens des 18^{ème} et 19^{ème} siècles (Bébian, Valade). Les premières études linguistiques et sociolinguistiques ont été menées en domaine anglo-saxon, dans les années 1960. Les premiers travaux français verront le jour en 1979 avec les recherches de Cuxac.

Ce cours permettra d'étudier les principaux travaux linguistiques et sociolinguistiques du 18^{ème} siècle à nos jours.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

CUXAC C., 2003, « Langue et langage : un apport critique de la langue des signes française », dans *La langue des signes. Statuts linguistiques et institutionnels*, Langue française, vol. 137, n°1, pp. 12-31

CUXAC C., 2000, *La Langue des Signes Française (LSF) : Les voies de l'iconicité*, dans FAITS DE LANGUES n° 15-16, Ophrys

KLEIBER G., 1993, « Iconicité d'isomorphisme et grammaire cognitive », dans *Motivation et iconicité*, Faits de langues n°1, pp. 105-121

STOKOE W. C., 2005 [1960], *Sign language structure : An outline of the visual communication system of the American deaf*, dans *Journal of Deaf Studies and Deaf Education*, n°10, pp. 3-37

WILBUR R., 1979, « Description linguistique de la langue des signes », dans GROSJEAN F., LANE H. (Dir.), *La langue des signes*, Langages, n° 56, pp. 13-34

WOODWARD J., 1979, "Quelques aspects sociolinguistiques des langues des signes américaines et françaises", dans *LANGAGES* n°56, Larousse, Paris, pp.78-91.

LSG5623C MATIERE ETUDE ET CONSTITUTION DE CORPUS DE/EN LSF (3 ECTS)

RESPONSABLE : RICHARD SABRIA

MODALITES DE CONTROLE : SESSION 1CONTROLE CONTINU SESSION 2 EXAMEN TERMINAL.

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours a une double vocation.

1°/ Acquérir une culture méthodologique de travail sur une langue visuelle gestuelle par une initiation à la recherche, à la constitution de corpus (vidéos, articles, revus, ouvrages...). Quelles précautions, quelles méthodes de recueil de données ? Comment organiser son travail de recherche ? Comment ordonner ses documents ? Quelles sont les méthodes d'analyses possibles ?

Chaque étudiant se constituera un ou plusieurs corpus qu'il sera capable d'ordonner, d'organiser, d'analyser, de présenter au groupe (15 étudiants). Différents types de corpus seront envisagés : (témoignages, récits de vie, documents vidéos circulant sur le Web... textes écrits, officiels..)

2°/ Renforcer ses connaissances de la culture sourde dans un travail de recherche documentaire.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS LSF

BONNAL-VERGES, Françoise. 2006. « Langue des Signes Française : des lexiques des XVIIIe et XIXe siècles à la dictionnaire du XXIe siècle », *Glottopol*, n° 7 – 2006.

http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_7.html#tele

BRUEGGEMANN, Brenda Jo. 2007. « Introduction: Deaf Lives Leading Deaf Lives », *Sign Language Studies*, Volume 7, Number 2, Winter 2007, pp. 111-134.

CORI, Marcel & Sophie David. 2008. « Les corpus fondent-ils une nouvelle linguistique ? », *Langages*, n° 171 (3), p.111-129. <http://www.cairn.info/revue-langages-2008-3-page-111.htm>

KERBOUC'H, Sylvain. 2006. « Du Mouvement Sourd à la parole publique des sourds », Actes du Colloque EHESS Les Sourds dans la cité, EHESS, 15-16 novembre, Paris.

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00351622>

UE 3 LANGUE ET CULTURE

SEMESTRE 6

LSG 2631C ANGLAIS (3 ECTS) : SE REPORTER A LA L3 FLE

LSG 5632C TRADUCTION EN FRANÇAIS DE LA LSF (4 ECTS)

RESPONSABLE : *NON COMMUNIQUE*

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours aborde pose les bases d'une réflexion autour de l'activité interprétative et traduisante entre le français et la Langue des Signes Françaises (LSF). Il tente de donner une vision de ce en quoi consiste la profession d'interprète français/ LSF aujourd'hui en France, aussi bien d'un point de vue technique que d'un point de vue déontologique et philosophique.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Jeggli et al., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, PUF

**LICENCE 3^E ANNEE SCIENCES DU LANGAGE PARCOURS
ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS**

PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable de la formation : Evelyne Delabarre et Anne-Marie Petitjean

E-mail : licence.EF@univ-rouen.fr

Objectifs pédagogiques

Le parcours enseignement du français propose une formation pré-professionnalisante et constitue une bonne préparation au master en alternance « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » mention enseignement premier degré qui se prépare au sein de l'Ecole Supérieure de Professorat et d'Enseignement (ESPE) : bonne préparation au concours d'un côté par le travail approfondi sur la langue, au métier de l'autre par l'ouverture sur des questions essentielles de didactique. Les étudiants qui désirent poursuivre leur cursus en thèse et faire de la recherche en éducation peuvent aussi choisir de s'inscrire au Master de Sciences du langage mention recherche parcours enseignement

La réflexion est axée sur les formes d'enseignement les plus propices à assurer aux élèves la maîtrise du français dont on sait qu'elle constitue un élément décisif pour la réussite scolaire. Les recherches en didactique de l'oral, de la lecture et de l'écriture y sont présentées et travaillées, des situations de classe concrètes sont analysées et une posture de questionnement sur les pratiques est enseignée ; des rencontres sont prévues avec des professionnels et des chercheurs. Le parcours comporte un stage conseillé en S5 et un stage en S6 obligatoire, pré-professionnalisant.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 1

SEMESTRE 5

Phonétique, phonologie ; syntaxe du français et : se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

UE 2 LANGAGE ET SOCIETE

SEMESTRE 5

Sociolinguistique et énonciation : se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

UE3 : METHODOLOGIE POUR LA LINGUISTIQUE

SEMESTRE 1

LSG DIDACTIQUE DE LA LECTURE

RESPONSABLE : JEAN-JACQUES ROMEUF

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT (en fin de semestre)

DESCRIPTIF DU COURS :

La didactique de la lecture à l'école primaire se construit à partir de connaissances scientifiques plurielles, transposées au contexte de la classe. Elle suppose d'aborder l'acte de lire en tant qu'acte complexe. Pouvant être considérée à la fois comme une pratique sociale et comme une compétence évaluable, la lecture est marquée par des interactions socioculturelles et des processus psychocognitifs, ce qui nous amènera à problématiser la chronologie des apprentissages scolaires, qui allient notamment décodage et compétence de compréhension. Les analyses didactiques seront menées de façon interactive à partir de divers supports et dispositifs scolaires.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Chauveau, G. (2011). *Comment l'enfant devient lecteur : pour une psychologie culturelle de la lecture*, Paris, Retz.

Cornaire, C. (1999). *Le point sur la lecture*, Paris, Clé International.

Gaonac'h, D. & Golder, C. (2009). *Lire et comprendre : psychologie de la lecture*, Paris, Hachette.

Goigoux, R. & Cebe, S. (2006) *Apprendre à lire à l'école*, Paris, Retz.

Tauveron, C. (2002). *Lire la littérature à l'école*, Paris, Hatier.

Baylon C. et Mignot X., 2005, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, A. Colin, coll. Fac.

LSG LE CHAMP DE LA RECHERCHE EN DIDACTIQUE DU FRANÇAIS / ETUDE REFLECHIE DE LA LANGUE

RESPONSABLE : M-C. PENLOUP

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours sert d'introduction à l'ensemble des cours de didactique de ce parcours. Il présente le champ de la recherche en didactique du français en définissant les principaux concepts qui y sont mobilisés. Il s'appuie sur de nombreux exemples de recherche. A la fin de ce cours, les étudiants doivent être capables d'évoquer certaines recherches et de pointer dans un article telle ou telle des références scientifiques convoquées.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Chiss J-L., David J., Reuter Y., *Didactique du français – Fondements d'une discipline*, 2008, de Boeck.

Reuter Y. (éd), *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, 2007, de Boeck.

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS EF

LSG ETUDE REFLECHIE DE LA LANGUE

RESPONSABLE : A. PETITJEAN

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours abordera la manière dont les savoirs grammaticaux, orthographiques et lexicaux se réfléchissent aujourd'hui comme des objets didactiques. A partir des fonctions assignées à un enseignement de la langue, seront évoquées quelques questions majeures posées à la recherche et quelques grands repères théoriques et praxéologiques

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Brissaud C. et Cogis D., *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?*, Hatier, 2011.

Chiss J-L. et Jacques D.David, « Didactique du français et étude de la langue », *Le français aujourd'hui*, n°HS01, Armand Colin, 2011/5.

LSG L'ORAL EN CLASSE

RESPONSABLE : E. DELABARRE

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ORAL ET/OU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Après un rapide panorama des courants de l'enseignement de l'oral, nous aborderons la question de la place de l'oral dans la classe comme objet et outil d'enseignement. A partir de vidéos et de transcriptions, nous observerons également comment la parole est gérée dans la classe par l'enseignant et comment elle se répartit parmi les élèves. Puis enfin, sera abordée la question de l'évaluation.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Dolz J., Schneuwly B., 1998, *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF.

Garcia-Debanc, Plane S., 2004, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris, Hatier.

Grandaty M., Turco G. (Dir), 2001, *L'oral dans la classe. Discours, métadiscours, interactions verbales et constructions des savoirs à l'école primaire*, Paris, INRP.

Simard C., Dufays JL, Dolz J. Et Garcia-Debanc C., 2010, *Didactique du français langue première*, Bruxelles, De Boeck, Coll Pratiques pédagogiques (particulièrement chapitres 12 et 13)

LSG STAGE CONSEILLE EN ECOLE

UE 1 ETUDE THEORIQUE DU LANGAGE ET DES LANGUES 2 SEMESTRE 6

Se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

UE2 LANGUE ET DISCOURS

SEMESTRE 6

Se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

Langue vivante : se reporter aux descriptifs de la L3 FLE

RESPONSABLES : M-C. PENLOUP ; A.-M. PETITJEAN
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours va tenter de donner un aperçu de la vitalité des recherches dans le domaine de la didactique de l'écriture, écriture n'étant pas prise ici au sens de graphie mais de production textuelle. Un aperçu général des recherches du domaine sera donné d'abord, suivi d'un approfondissement de certaines de ces recherches.

Le foisonnement est si intense depuis les années 90 qu'il est impossible de traiter tout en détail. C'est pourquoi le cours commencera par un aperçu général des recherches en cours pour approfondir ensuite certaines d'entre elles.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Bishop M-F., Penloup M-C. (éd.), *L'écriture de soi et l'école*, Repères n° 34, INRP.
Reuter Y., 1996, *Enseigner et apprendre à écrire*, Paris, ESF.

LSG DEBATS ACTUELS SUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

RESPONSABLE : LAURENCE VIGNES
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Cycle de conférences. La matière « débats actuels sur l'enseignement du français » n'est pas un cours à proprement parler. L'étudiant est tenu de suivre plusieurs conférences relatives à la thématique de l'enseignement du français, et plus largement, de questions éducatives contemporaines. Il doit ensuite rédiger un dossier de compte-rendu et d'analyse des conférences auxquelles il a assisté. Les informations relatives aux conférences sont transmises par mail tout au long de l'année.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Données par les conférenciers

LSG MISE A NIVEAU EN MATHEMATIQUES PRE-PRO AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

RESPONSABLE : C. HOUEMENT
MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Enseigner à l'école demande des connaissances mathématiques spécifiques qui ne recouvrent pas et que ne recouvrent pas les mathématiques scolaires. Ces séances se proposent d'enrichir certaines connaissances mathématiques des étudiants dans une perspective d'enseignement à des élèves de 6 à 12 ans.

ENSEIGNEMENTS DE LICENCE / TROISIÈME ANNÉE PARCOURS EF

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Site à parcourir pour découvrir et connaître ses ressources : <http://www.uvp5.univ-paris5.fr/TFM/>

Charnay R.& Mante M. (2013) *Mathématiques CERPE*, Paris, Hatier

LSG PRE-PRO AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT

RESPONSABLE : SABINE RODRIGUEZ-SCHMITH

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Outre l'initiation à une posture réflexive en contexte d'enseignement/apprentissage du et en français à l'école, ce cours permettra d'analyser les pratiques et les séquences didactiques observées dans les classes lors des stages en maternelle et en primaire. En élaborant un dossier didactique dans lequel les notions scientifiques éclaireront les questions empiriques, les étudiants découvriront des dynamiques professionnelles pertinentes en didactique du français.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Clerc, F., Genès, S., & Priou, N., 2011, *Analyses de situations pour bien débuter dans l'enseignement*. Paris: Hachette Éducation.

Gelin, D., Rayou, P., & Ria, L., 2007, *Devenir enseignant : Parcours et formation*. Paris: Armand Colin.

Meirieu, P., 2012, *Apprendre... oui, mais comment* (Édition : 23e édition.). Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine): ESF Editeur.

LSG STAGE : OBSERVATION ET ANALYSE DES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

RESPONSABLE : CATHERINE YON-MORSEL

DIPLOMES D'UNIVERSITE

DU F.L.E. (FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE)

Formation proposée en enseignement à distance

Responsable du parcours : **Laurence Vignes**

Email : laurence.vignes@univ-rouen.fr

SEMESTRE 1	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Méthodologie pour la linguistique <i>1 Enseignement au choix</i>	
Méthodologie du travail universitaire	24h
Analyse des textes pour le FLE	24h
UE2 Initiation au FLE/FLS 1	
Approche théorique de la didactique du FLE/FLS	24h
Méthodes et méthodologies en FLE/FLS	24h

SEMESTRE 2	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Langue et culture <i>1 Enseignement au choix</i>	
Turc	24h
Kurde	24h
UE2 Initiation au FLE/FLS 2 <i>1 Enseignement au choix</i>	
Approche des textes littéraires	24h
Instruments linguistiques pour le FLE	24h

DU L.S.F. (Langue des Signes Française)

Formation proposée en présentiel et en enseignement à distance

Responsable du parcours : **Richard Sabria**

Email : richard.sabria@univ-rouen.fr

SEMESTRE 1	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
Études sociolinguistiques de la LSF	
Histoire et statut de la LSF	24h
Sociolinguistique de la LSF	24h
Langue des signes française	
Pratique de la LSF 1	24h

SEMESTRE 2	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
Études linguistiques sur les langues des signes	24h
Langue des signes française 2	
Pratique de la LSF 2	24h

ENSEIGNEMENTS DES MASTERS 2016-2017
PRESENTATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1 MENTION LINGUISTIQUE SPECIALITE DIFFUSION DU FRANÇAIS

SEMESTRE 1	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Interculturalité, plurilinguisme, francophonie <i>3 matières au choix parmi 4</i>	
Cultures et interculturel en FLE	24h
Plurilinguisme et didactique des langues	24h
Politiques culturelles et linguistiques	24h
Sociolinguistique de la francophonie	24h
UE2 Description & enseignement du français <i>2 matières au choix parmi 3</i>	
Description de l'orthographe du français	24h
Didactique de la grammaire	24h
Didactique de l'oral	24h

SEMESTRE 2	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Méthodo. de la recherche, recherche-action	
Collecte et traitement des données	24h
Anglais	24h
Théories et terrains	24h
UE2 Didactiques spécialisées	
Evaluation et certification	24h
Instruments linguistiques pour le FLE	24h
<i>2 matières au choix parmi 3</i>	
Enseignement à distance & interactivité en ligne	24h
Enseignement précoce	24h
Français langue seconde	24h
UE3 Textes & formes d'écrit, dans un contexte multiculturel	
Didactique de l'écrit (lecture & écriture)	24h
<i>1 matière au choix parmi 2</i>	
Littérature et francophonie	24h
Littératures de jeunesse & textes de presse	24h

Les enseignements notés en gras sont spécifiques à la spécialité diffusion du français. Les autres sont communs à d'autres spécialités de master.

ENSEIGNEMENTS DE MASTER / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MASTER 2 MENTION LINGUISTIQUE SPÉCIALITÉ DIFFUSION DU FRANÇAIS

SEMESTRE 3	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Coopération culturelle et éducative <i>2 matières au choix parmi 3</i>	
Politiques linguistiques et éducatives	24h
Education comparée & perspectives éducatives	24h
Diversité culturelle & linguistique dans l'espace francophone	24h
Sociolinguistique de la francophonie	24h
UE2 Didactiques spécialisées <i>3 matières au choix parmi 4</i>	
L'oral en interaction	24h
Français sur objectifs spécifiques	24h
Théories d'apprentissage	24h
TICE & enseignement des langues	
UE3 Prépa. du stage/du projet et profess.	
Méthodologie du mémoire professionnel	20h
Etudes de cas	16h
Intervention de professionnels	12h
Perfectionnement en anglais	24h

SEMESTRE 4	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Mémoire et soutenance	
Mémoire	
Soutenance	

Tous les enseignements sont spécifiques à la spécialité diffusion du français du Master 2.

ENSEIGNEMENTS DE MASTER / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MASTER 1 MENTION LINGUISTIQUE SPÉCIALITÉ RECHERCHE

SEMESTRE 1	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Interculturalité, plurilinguisme, francophonie <i>3 matières au choix parmi 4</i>	
Cultures et interculturel en FLE	24h
Plurilinguisme et didactique des langues	24h
Politiques culturelles et linguistiques	24h
Sociolinguistique de la francophonie	24h
UE2 Description & enseignement du français <i>2 matières au choix parmi 3</i>	
Description de l'orthographe du français	24h
Didactique de la grammaire	24h
Didactique de l'oral	24h
UE3 Recherche en sciences du langage 1	
Description syntaxique et sémantique du français	24h
Pragmatique et argumentation	24h

SEMESTRE 2	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Méthodo. de la recherche, recherche-action	
Collecte et traitement des données	24h
Anglais	24h
Théories et terrains	24h
UE2 Recherches en sciences du langage 2	
Aspects sonores du langage	24h
Traduction et transfert des connaissances	24h
UE3 Textes & formes d'écrit, dans un contexte multiculturel	
Didactique de l'écrit (lecture & écriture)	24h
<i>1 matière au choix parmi 2</i>	
Littérature et francophonie	24h
Littératures de jeunesse & textes de presse	24h

Les enseignements notés en gras sont spécifiques à la spécialité recherche. Les autres sont communs à d'autres spécialités de master.

ENSEIGNEMENTS DE MASTER / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MASTER 2 MENTION LINGUISTIQUE SPÉCIALITÉ RECHERCHE

SEMESTRE 3	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Linguistique	
Syntaxe et sémantique	48h
Phonétique et prosodie	24h
Variation lexicale du français	24h
UE2 Sociolinguistique, didactique et francophonie	
Acquisition/apprentissage	24h
Plurilinguisme et francophonie	24h
Sociodidactique de l'écrit	24h
UE3 Méthodologie de la recherche en SDL	
Ecriture scientifique	12h
Traitement informatique de données	24h

SEMESTRE 4	
Unités d'Enseignements (UE) et matières	Volume horaire
UE1 Mémoire et soutenance	
Mémoire	
Soutenance	

Tous les enseignements sont spécifiques à la spécialité recherche du Master 2.

ENSEIGNEMENTS DE MASTER / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

MASTER LINGUISTIQUE 2ème ANNEE

SPECIALITE INTERPRETARIAT EN LANGUES DES SIGNES

Cette spécialité ouvre une promotion tous les 2 ans : 2015/2016 : M2 - 2016/2017 : M1 – 2017/2018 : M2

SEMESTRE 1		
Unités d'Enseignements (UE) et matières	CM	TD
UE1 Techniques d'interprétation	108	0
<i>Interprétation de conférence vers la LSF</i>	36	
<i>Interprétation de conférence vers le français</i>	36	
<i>Interprétation de liaison</i>	36	
UE2 Productions langagières, études et création	60	0
<i>Expression vocale et corporelle</i>	12	
<i>Connaissance du monde contemporain</i>	12	
<i>Théâtre et poésie en LSF</i>	12	
<i>Expression orale et écrite</i>	24	
UE3 Méthodologie et outils spécialisés	42	0
<i>Outils et logiciels</i>	12	
<i>Lexique spécialisé</i>	24	
<i>Déontologie</i>	6	
UE 4 Stage, projet professionnel	20	10
<i>Méthodologie de stage</i>		
<i>Séminaires</i>	20	
TOTAL HEURES / étudiant « présentiel »	230	10

SEMESTRE 2

Stages (10 semaines)

Un logiciel et un secrétariat du service de la scolarité universitaire éditent et centralisent les conventions de stage.

Retour d'expérience, stages, suivis et tutorats

Un retour d'expérience est prévu en milieu de la période de stage. Un contact avec les tuteurs, les stagiaires, est organisé avec un retour de stage aux tuteurs. Suivi individualisé et coordonné des étudiants en stages.

Examens de retour de stage

- Conférence vers le français
- Conférence vers la LSF
- Liaison

Mémoire et soutenance

Rapport de stage

Mémoire de recherche

MASTER MENTION LINGUISTIQUE, SPECIALITE DIFFUSION DU FRANÇAIS : PRESENTATION DE LA FORMATION

Responsable de la formation : Evelyne DELABARRE

Tél : 02.35.14.60.27

Courriel : master.Diff@univ-rouen.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à former des spécialistes de haut niveau dans deux grands secteurs : la coopération internationale dans les domaines linguistique et culturel, d'une part, la didactique du français langue étrangère/langue seconde, d'autre part. Elle complète notre offre de formation existante (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement du Français langue Etrangère, parcours FLE Licence).

Elle a également pour objectif de donner à des étudiants souhaitant valoriser leurs connaissances académiques dans une perspective professionnelle des contenus de formation et méthodologies de travail liés à une insertion nationale (en France métropolitaine, DOM/TOM)) et internationale (coopération culturelle et linguistique, didactique du FLE/FLS à l'étranger).

Elle propose une initiation à la recherche (tronc commun Master 1) et à la recherche-action (master 2). Dans certains cas, une poursuite d'études en doctorat est envisageable.

Compétences à acquérir

L'organisation de la formation est conçue pour permettre l'acquisition des connaissances et savoir-faire permettant de s'intégrer dans une équipe professionnelle de la diffusion du français (enseignement coopération linguistique et culturelle) et de construire une posture réflexive quant au champ professionnel choisi.

- Connaître et mettre en œuvre les méthodologies d'enseignement/apprentissage du français langue étrangère/langue seconde.
- Connaître et mettre en œuvre les Technologies de l'Information et de la Communication de l'Enseignement du FLE/FLS.
- Savoir faire un diagnostic de la politique linguistique d'un pays donné et mettre en œuvre des projets de coopération.
- Maîtriser des connaissances sociolinguistiques, culturelles, institutionnelles permettant l'intégration dans des équipes pédagogiques ou diplomatiques.

- Savoir participer à l'élaboration d'une programmation culturelle et linguistique dans un pays étranger donné.
- Construire une recherche-action sur une problématique de l'enseignement du FLE/S ou de la coopération linguistique et culturelle.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Secteurs d'activité

Réseau culturel et linguistique français à l'étranger, institutions nationales et internationales liées à la Francophonie, réseau d'enseignement du français à l'étranger et à des étrangers en France, enseignement du FLE/FLS dans le pays concerné pour les enseignants de FLE/FLS.

Métiers

Métiers de la coopération culturelle, linguistique et éducative, agents de la diplomatie culturelle française, enseignants de FLE/FLS à l'étranger et à des étrangers en France, chargés de mission pédagogique et éducative dans des pays émergents, formateurs de FLE/FLS.

Contexte régional, national et international

Cette spécialité s'inscrit dans un contexte régional et est soutenue par la Région Haute-Normandie ; trois coopérations internationales lient en effet nos formations actuelles au Conseil Régional dans le domaine de la diffusion du français.

Cette formation est inscrite dans un contexte national du fait de ses partenariats avec le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence Universitaire de la Francophonie, la Délégation Générale à la Langue Française et aux langues de France, etc. Elle est fortement liée à l'action culturelle extérieure de la France et au développement de l'enseignement du français à l'étranger.

Cette spécialité a surtout une vocation internationale en préparant des étudiants en formation initiale et continue à des fonctions pour l'étranger. C'est tout le sens des nombreuses coopérations de notre Département et Ecole Doctorale « Histoire, mémoire, patrimoine, langage avec des partenaires à l'international. L'intégration de cette spécialité dans ces différents contextes se manifeste aussi par la présence de professionnels pouvant intervenir dans la formation : cette présence témoigne de l'insertion professionnelle de cette formation.

Les stages sont bien sûr un élément essentiel de ce lien entre la formation et les contextes régionaux, nationaux et internationaux. L'expérience de nos Département et Laboratoire de recherche dans ce domaine devrait faciliter la recherche et la préparation de stages nombreux et variés.

Des offres de stage ou d'emploi sont régulièrement mises en ligne sur un espace dédié sur la plate-forme de l'université. Il est conseillé de consulter régulièrement « *espace commun Master 1 master 2* » [Accueil](#) / [► Cours](#) / [► Lettres et Sciences Humaines \(LSH\)](#) / [► Sciences du langage](#) / [► EspcomM1M2](#) / [►](#)

Diverses informations concernant la formation sont aussi disponibles sur cet espace.

ORIGINE DES ETUDIANTS

En 1ère année : Licence Sciences du langage, Lettres, Langues, assorties du parcours FLE. Les étudiants n'ayant pas de parcours FLE ou de DU lié au FLE peuvent s'inscrire en Master 1 et au DU FLE à distance. Le Master 1 ne pourra être validé qu'après obtention du DU FLE.

Commission de validation des études et des acquis de l'expérience.

En 2ème année : 1ère année de la spécialité diffusion du français

Commission de validation des études et des acquis de l'expérience.

Principaux critères de sélection pour l'admission en deuxième année

L'admission en Master 2 se fait sur dossier. Un conseil de mention sera mis en place pour sélectionner les dossiers. Les critères d'admission en spécialité 2 sont les résultats aux examens de spécialité 1 et la qualité du projet de recherche-action présenté. Une commission de validation sélectionnera les étudiants n'ayant pas suivi la mention 1, sur dossier : lettre de motivation, CV, projet professionnel.

Aménagements pour la formation continue

Validations des acquis professionnels et validations des acquis de l'expérience.

Adaptation des cursus et des méthodes d'enseignement :

Cours sur place et adaptation possible en enseignement à distance.

MASTER MENTION LINGUISTIQUE, SPÉCIALITÉ DIFFUSION DU FRANÇAIS : DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS (1^E ANNEE)

UE 1 INTERCULTURALITE, PLURILINGUISME, FRANCOPHONIE

SEMESTRE 1

LNG3A11C CULTURE ET INTERCULTUREL EN FLE

RESPONSABLE : AMANDINE DENIMAL

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

L'implicite d'ordre culturel se présente souvent comme une source de malentendus dans la communication entre individus de cultures différentes. Nous nous interrogeons sur les caractéristiques de la communication interculturelle et son importance dans les situations d'enseignement/apprentissage des langues étrangères. Nous chercherons à savoir quoi enseigner, mais surtout à savoir comment le faire en contexte. Autrement dit, ce cours vise avant tout à développer vos compétences interculturelles à des fins professionnelles. Dans un premier temps, nous aborderons la notion de culture en classe de FLE ; la seconde partie de ce cours sera spécifiquement fondée sur la part interculturelle de la didactique du FLE aujourd'hui.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Louis V., 2009, *Interactions verbales et communication interculturelle en FLE : de la civilisation française à la compétence (inter)culturelle*, Bruxelles, Editions Modulaires Européennes.
Zarate G., 2004, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier.

LNG 3A12C PLURILINGUISME ET DIDACTIQUE DES LANGUES (6 ECTS)

RESPONSABLE : FABIENNE LECONTE – FERME EN 2016 2017

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

A travers la description de nombreuses situations sociolinguistiques complexes, ce cours se propose de réfléchir aux conséquences de « l'approche plurilingue » préconisée par le Conseil de l'Europe sur l'enseignement du français langue étrangère et seconde.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Bigot V., Bretegnier A., Vasseur M. (dirs.), 2013, *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*, Paris, Editions des archives contemporaines.

Castellotti V. (dir.) , 2010, *les plurilinguismes*, Cahiers de l'acedle N° 7,

http://acedle.org/IMG/pdf/Sommaire_Presentation_Cahiers-Acedle_7-1.pdf

Moore, D., 2006, *Plurilinguismes et école*, Paris, Didier Hatier, coll. LAL

LNG 3A13C POLITIQUES CULTURELLES ET LINGUISTIQUES (6 ECTS)

RESPONSABLE : FRANÇOIS GAUDIN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours est divisé en trois parties.

Dans la première partie (*Politique linguistique*), je présente les concepts de base concernant l'intervention humaine sur les langues et je fais quelques mises au point théoriques autour de la notion de langue.

Dans la deuxième partie, je fais une présentation de ce qu'il est convenu d'appeler « l'espace francophone ». J'organise l'exposé à partir de la distinction entre Francophonie (réalité géopolitique) et francophonie (réalité sociolinguistique).

Dans la troisième partie, je présente deux études de cas. La première concerne la Francophonie, au sens géopolitique du terme. La seconde concerne les politiques éducatives des pays d'Afrique noire francophone et de Madagascar.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Calvet L.-J., 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette. Première édition : 1987, Paris, Payot.

Robillard D. de, Beniamino M. (éds.), 1993, *Le français dans l'espace francophone*, tome 1, Paris, Champion.

Robillard D. de, Beniamino M. (éds.), 1996, *Le français dans l'espace francophone*, tome 2, Paris, Champion.

LNG3A14C SOCIOLINGUISTIQUE DE LA FRANCOPHONIE

RESPONSABLE : FOUED LAROUSSE

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Nous vous proposons de réfléchir, dans le cadre de ce cours de Master1, à ce que pourrait être une description sociolinguistique de la francophonie. Il s'agit de présenter des faits (comment les francophones parlent et écrivent, quelle place occupe le français dans leur répertoire linguistique, etc.), mais aussi d'examiner les théories et les méthodologies qui permettent d'avoir accès à ces faits et de les interpréter.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Chaudenson R. (dir.), 2004, « Situations sociolinguistiques de la Francophonie. Etats des lieux » (document de travail), *Journées de formation du réseau ODFLN*, AUF-Université de Ouagadougou, disponible sur internet : www.ltt.auf.org/IMG/doc/SitLin.doc

Robillard D. de, Beniamino M. (éds.), 1993-1996, *Le français dans l'espace francophone*, tome 1 (1993), tome 2 (1996), Paris, Champion.

Wolton D., 2006, *Demain la francophonie*, Paris, Flammarion.

LNG3A21C DESCRIPTION DE L'ORTHOGRAPHE DU FRANÇAIS (6 ECTS)

RESPONSABLE : CLARA MORTAMET – (FERME EN 2016 – 2017)

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

L'objectif de ce cours est de décrire le système orthographique du français. Nous présentons l'histoire de l'orthographe du français, puis ce qu'est un système orthographique, nous appuyant sur d'autres systèmes orthographiques, pour dégager les spécificités de l'orthographe du français. Nous présentons enfin, dans le détail, les composantes du système orthographique du français.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Catach N., 2003 (1^{ière} édition : 1978), *L'orthographe*, coll. Que sais-je ?, PUF

LNG 3A22C DIDACTIQUE DE LA GRAMMAIRE

6 ECTS

RESPONSABLE : MICKAEL LENFANT

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Dans ce cours, il s'agira de s'interroger sur ce que peut et doit être un cours de grammaire dans le cadre de l'enseignement en FLE. Trois questions générales ont guidé la rédaction de ce cours : qu'est-ce que la grammaire ? Qu'est-ce qu'apprendre la grammaire ? Qu'est-ce qu'enseigner la grammaire ? Nous nous efforcerons autant que possible de compléter ces questionnements par des exemples et des activités propices à favoriser la réflexion.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Cuq JP., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé International

Cuq JP., 2004, *Une introduction à la didactique de la grammaire en FLE*, Paris, Didier Hatier

Véronique D., 2009, *L'acquisition de la grammaire du FLE*, Paris, Didier

LNG 3A23C DIDACTIQUE DE L'ORAL (6 ECTS)

RESPONSABLE : LAURENCE VIGNES

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours « Didactique de l'oral » se propose d'une part de réfléchir aux spécificités de l'enseignement de l'oral en langue étrangère, d'autre part de proposer et commenter un ensemble de pratiques possibles en classe de FLE. Il s'organise en trois parties :

- prononciation et phonétique du français : comment les enseigner
- les activités de production orale

-la compréhension orale : stratégies de compréhension, types d'écoutes et activités

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Cornaire C., Germain C., 1998, *La compréhension orale*, Clé inter, Didactique des langues étrangères.
Lauret B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Hachette FLE.

UE 1 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE, RECHERCHE-ACTION

SEMESTRE 2

LNG 3B13C THEORIES ET TERRAINS (4ECTS)

RESPONSABLE : FABIENNE LECONTE

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours a pour but d'amorcer une réflexion sur un aspect essentiel de la recherche en sciences du langage : les relations entre les théories et les terrains de recherche. Nous définirons quelques notions importantes en épistémologie et présenterons quelques méthodologies de terrain en sciences du langage.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Beaud S., Weber F., 2003, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, la Découverte.
Becker H., 2002, *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte

LNG 3B11C COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES (4ECTS)

RESPONSABLE : SALIH AKIN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours se propose d'examiner les différentes étapes de la recherche documentaire (recherche, présentation des références bibliographiques, synthèse et citation des extraits), de l'enquête en sciences du langage (enquêtes quantitative, qualitative, élaboration du questionnaire, constitution d'échantillons, constitution du corpus, transcription de données orales) et des méthodes d'analyse et de traitement des données.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Berthier, N., 1998, *Les techniques d'enquêtes : Méthodes et exercices corrigés*, Paris, A. Colin.
Blanchet, Ph., 2012, *Linguistique de terrain : méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Presses Universitaires de Rennes.
Calvet, L.-J. & Dumont, P. (dir.), 2000, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

LNG 3B21C EVALUATION ET CERTIFICATION (3ECTS)

RESPONSABLE : MARIE-LAURE WULLEN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

1. Les origines de l'évaluation et les questions soulevées
2. L'approche par compétences
3. Typologie(s) des évaluations
4. Circonstances et situations d'évaluation
5. Les outils d'évaluation
6. Pédagogie
7. Les limites de l'évaluation
8. La certification en langues

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Conseil de L'Europe, 2005 (2001), *Le CECRL*, Paris, Didier,.

Chardenet P., 1999, *De l'action évaluative à l'acte d'évaluation. Approche théorique et pratique communicationnelle*, Paris, L'Harmattan.

Scallon G., 2007, *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*, Bruxelles, De Boeck.

LNG 3B22C ENSEIGNEMENT A DISTANCE ET INTERACTIVITE EN LIGNE (4 ECTS)

RESPONSABLE : MARIE-LAURE WULLEN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

1. Un peu d'histoire
2. Spécificités de l'enseignement à distance
3. Comment enseigner à distance ?
4. Production de cours multimédia

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Glickman V., 2002, *Des cours par correspondance au « e-learning »*, coll. Éducation et Formation, PUF, Paris ;

Mingasson M., 2002, *Le Guide du e-learning*, Éditions d'Organisation, Paris.

UE 3 TEXTES ET FORMES D'ECRIT DANS UN CONTEXTE MULTICULTUREL SEMESTRE 2

LNG 3B31C « DIDACTIQUE DE L'ECRIT » (4 ECTS)

RESPONSABLES : LAURENCE VIGNES ET AMANDINE DENIMAL

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Description des pratiques liées à l'écrit, dans le cadre de l'enseignement d'une LE : fonctionnement de l'écriture et de la lecture, difficultés spécifiques aux apprenants de LE, présentation des typologies de l'écrit (sémantique essentiellement).

Principes mis en avant : pas d'écriture sans lecture ni mise en situation, importance déterminante de la situation d'écrit, des cultures éducatives, du rapport à l'écrit et de sa place dans la langue/culture maternelle.

Le cours comprend une partie pratique autour de la mise en œuvre d'activités d'écriture, plutôt de type créative, ainsi que la lecture et présentation d'articles thématiques.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Cornaire C., Raymond P., 1999, *La production écrite*, 1999, Paris, Clé Inter, col. Didactique des langues étrangères

Cornaire C., 1999, (1991, éd. CEC Québec) *Le point sur la lecture*, Paris, Clé international, col. Didactique des langues étrangères.

LNG 3B 33 C LITTÉRATURE DE JEUNESSE ET FLE 4 ECTS

RESPONSABLE : E. DELABARRE – M. LENFANT

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Nous nous proposons dans ce cours d'étudier quels usages un enseignant de FLE peut faire de la littérature dite de « jeunesse ». Dans un premier temps, après avoir défini ce qu'on entend par « littérature de jeunesse », nous observons divers procédés d'écriture présents dans certains albums ou ouvrages pour la jeunesse et qui permettent une « lecture littéraire » de ces ouvrages. Dans un deuxième temps, c'est à une approche thématique interculturelle que nous nous livrons. Tout au long du cours, nous envisageons des activités susceptibles d'être menées, à partir de cette littérature, dans des classes de FLE(S), avec des publics de tous âges, et ce selon trois axes : lire, écrire, parler.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Tauveron C., (dir), 2002, *Lire la littérature à l'école. Pourquoi et comment conduire cet apprentissage spécifique ? De la GS au CM.*, Paris, Hatier-Pédagogie, 352 p.

Poslaniec C., 2008, *(se) former à la littérature jeunesse*, Paris, Hachette Education

Tsimbidy M., 2009, *Enseigner la littérature jeunesse*, Presses Universitaires Le Mirail – Coll Amphi 7

MASTER MENTION LINGUISTIQUE, SPECIALITE DIFFUSION DU FRANÇAIS : DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS (2^{ÈME} ANNEE)

UE1 COOPERATION CULTURELLE ET EDUCATIVE

SEMESTRE 3

LNG3C11C POLITIQUES LINGUISTIQUES ET EDUCATIVES (4ECTS)

RESPONSABLE : FABIENNE LECONTE ET CLARA MORTAMET

MODALITE DE CONTROLE : EXPOSE – PARTICIPATION AU SEMINAIRE

DESCRIPTIF DU COURS :

L'objectif de ce cours est de présenter la diversité des modalités d'enseignement et d'apprentissage dans le monde et dans l'histoire. Nous nous attacherons tout particulièrement à la part et au rôle que peut prendre le langage dans ces situations. Nous présenterons d'abord l'émergence de la prise en compte des cultures d'apprentissage dans l'enseignement, à partir de quelques textes et expériences récentes. Puis nous envisagerons les diverses modalités dont il convient de tenir compte pour décrire des situations d'apprentissage et d'enseignement. Nous présenterons enfin quelques situations d'apprentissages contrastées.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Chiss J-L., Beacco J-C., Cicurel F. et Véronique D., 2005, *Les cultures éducatives et linguistiques dans l'enseignement des langues*, Paris, PUF.

Carette E. (dir.), 2012, *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde*, Grenoble Presses universitaires de Grenoble.

LNG3C125C EDUCATION COMPAREE ET PERSPECTIVES EDUCATIVES (3ECTS)

RESPONSABLES : THOMAS RENAUD

MODALITES DE CONTROLE : EXPOSE OU EXAMEN FINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours se propose d'aborder les grandes questions relatives à l'éducation comparée à l'heure de la construction de l'Union européenne élargie et de l'harmonisation des politiques éducatives communes. Partant d'une démarche comparative des systèmes éducatifs européens, le cours apporte un éclairage sur les acteurs, les contextes, les pratiques d'éducation, sur les fonctionnements des systèmes éducatifs, les outils et les méthodes, les objectifs et les finalités de l'éducation comparée.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

BEAUDELLOT, C. & ESTABLET R., 2009, *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées ».

GROUX, D. & TUTIAUX-GUILLON, N., 2000, *Les échanges internationaux et la comparaison en éducation : Pratiques et enjeux*. Paris, L'Harmattan.

GROUX, D. (2003), *Dictionnaire d'éducation comparée*, Paris, L'Harmattan.

LADERRIERE, P. & VANISCOTTE, F. ,2003, *L'éducation comparée : un outil pour l'Europe*, Paris, L'Harmattan.

VAN DAELE, H., 1993, *L'éducation comparée*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? n°2786.

LNG 3C21C « L'ORAL EN INTERACTION » (4 ECTS)

RESPONSABLE : LAURENCE VIGNES

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT ET/OU UN DOSSIER
COMPRENANT UNE TRANSCRIPTION

DESCRIPTIF DU COURS :

Les interactions verbales : présentation, composantes, typologie, transcription.

Introduction à l'aspect non verbal des interactions : gestuelle, proxémique, paraverbal.

Analyses d'interactions orales authentiques.

La cinquième compétence : production orale en interaction, activités et analyses.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

De Salins G., 1993, *Une introduction à l'ethnographie de la communication, pour la formation à l'enseignement du FLE*, Paris, Didier.

Vincent L., 2009, *Interactions verbales et communication interculturelle en FLE : de la civilisation française à la compétence*, Fernelmont (Belgique), EME,.

LNG3C22C FRANÇAIS SUR OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S)

RESPONSABLE : AMANDINE DENIMAL

MODALITE DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'aborder la problématique de l'enseignement du FOS à travers l'analyse des situations et des domaines concernés. L'étude du champ du FOS permettra de développer une réflexion didactique de fond sur la place du langage dans des situations sociales diverses, en particuliers dans les domaines professionnels. Ce cours sera organisé en deux grandes parties. Seront abordés en première partie l'historique et la problématique du FOS ainsi que les différents courants du FOS existants aujourd'hui, aux objectifs et aux publics visés. La seconde partie du cours sera consacrée à l'ingénierie de la formation en FOS dans ses spécificités concrètes : concevoir une formation, élaborer une progression, construire une séquence et évaluer.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

CUQ J-P. (Dir.), 2003, *Dictionnaire de didactique du Français Langue Étrangère et Seconde*, Paris, ASIDFLE/CLE international.

MANGIANTE J., PARPETTE C., 2004, *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris, Hachette.

ENSEIGNEMENTS DE MASTER / SPÉCIALITÉ DIFFUSION DU FRANÇAIS

LNG3C24C TICE ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES SUR OBJECTIF(S) SPECIFIQUE(S)

RESPONSABLE : BERNARD OBERMOSSER

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours comportera trois volets. Le premier sera consacré à une approche théorique des problématiques éducatives liées aujourd'hui aux nouveaux médias. Après avoir délimité le domaine concerné et défini un ensemble de thèmes liés aux TICE, on esquissera une réflexion sur la place possible des technologies éducatives (et plus particulièrement de celles qui sont liées à l'informatique) dans l'enseignement et la diffusion du français langue étrangère / langue seconde.

Dans le second volet, on travaillera sur des produits et/ou des sites internet et on réfléchira sur les outils auxquels on peut avoir recours pour les classer : typologies, modèles de référence... Enfin, sera mené un travail de réflexion sur l'utilisation des TICE pour aborder [l'écrit en classe de Français langue étrangère / langue seconde : mise en place de nouvelles situations de communication, exemples d'activités et d'applications.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Guichon N., 2007, *Langues et TICE. Méthodologie de conception multimédia*, Paris, Ophrys, Autoformation et multimédia.

Hirschprung N., 2005, *Apprendre et enseigner avec le multimédia*, Paris, Hachette.

Janclen T., 2004, *De la vidéo à internet: 80 activités thématiques*, Paris, Hachette. Coll. Pratiques de classe.

UE 3 PREPARATION DU STAGE/PROJET DE PROFESSIONNALISATION SEMESTRE 3

LNG3C31D « METHODOLOGIE DU MEMOIRE PROFESSIONNEL »

RESPONSABLES : EVELYNE DELABARRE

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT / ET OU DOSSIER

DESCRIPTIF DU COURS :

- Elaborer une problématique de recherche-action à partir d'une thématique.
- Tirer le meilleur parti du stage (250 h), aspects pédagogiques et administratifs.
- L'écriture de recherche : aspects, normes, comment améliorer son écriture.
- Rédiger un mémoire : plan, problématique, hypothèses, rapport théorie pratique, corpus : recueil et analyse.
- L'entretien d'enquête : principes et analyses de documents.
- La soutenance : les étudiants pourront assister à certaines soutenances, en fonction du calendrier.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Maffre A., 2007 (3ème éd.), *Réussir son mémoire professionnel*, Paris, Chronique sociale.

Guidere M., 2004, *Méthodologie de la recherche*, Paris, Editions Ellipses.

LNG3C33C INTERVENTION DE PROFESSIONNELS (1ECTS)

RESPONSABLE : FABIENNE LECONTE

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours se compose de conférences de professionnels de l'enseignement du français langue étrangère et seconde ou de la coopération linguistique et éducative française et francophone.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Données par les conférenciers.

LNG3C32D ETUDE DE CAS (3ECTS)

RESPONSABLE : FABIENNE LECONTE ET CLARA MORTAMET

MODALITES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU ORAL, DOSSIER ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours a pour but d'aider les étudiants dans la rédaction du mémoire. On abordera dans un premier temps, les principales caractéristiques de la recherche-action et quelques grands courants épistémologiques et méthodologiques de la recherche en didactique des langues. L'écriture scientifique et les normes de la rédaction du mémoire seront ensuite travaillées. La troisième partie sera consacrée en la présentation de mémoires soutenus ces dernières années avec une focalisation sur la manière dont ils sont organisés.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Blanchet P., Chardennet P. (dirs.), 2011, *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Paris, AUF, Editions des archives contemporaines.

Germain M., Gremillet M., 2000, *La guidance de mémoires*, Paris, l'Harmattan.

MASTER MENTION LINGUISTIQUE SPECIALITE RECHERCHE : PRESENTATION DE LA FORMATION

RESPONSABLES DE LA FORMATION :

Laurent Gosselin – laurent.gosselin@univ-rouen.fr

David Le Gac – david.legac@univ-rouen.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA SPECIALITE RECHERCHE

L'objectif principal de la spécialité **Recherche** est de former des étudiants à la recherche en sciences du langage. Il est proposé, dans un cursus progressif, une formation disciplinaire généraliste portant sur les différents courants actuels en sciences du langage. Elle s'adresse notamment aux étudiants qui envisagent un parcours recherche pouvant les mener jusqu'au doctorat.

Les thématiques et méthodologies de recherches de la spécialité sont très fortement adossées à la recherche menée au sein du **Laboratoire DySoLa** (<http://www.univ-rouen.fr/version-francaise/accueil-dysola-273268.ksp>). Dans cette optique, la spécialité vise à renforcer les connaissances théoriques et scientifiques des étudiants afin de les former dans les domaines de la linguistique théorique et descriptive, de la politique linguistique et de la gestion du plurilinguisme, de la didactique du français et de l'acquisition des langues.

Une place importante est également accordée à la **méthodologie de recueil et d'analyse des données** pour faciliter l'implication rapide et réelle des étudiants dans des programmes de recherche – développement, ou dans des projets sur le terrain (enquêtes sociolinguistiques par exemple). Pendant le master, les étudiants sont ainsi formés à des logiciels et à des méthodologies d'analyse et de traitement des données langagières.

Les compétences visées sont :

- ✓ être capable d'organiser un projet, un travail, de façon autonome et rigoureuse et de s'adapter à la diversité des situations et contextes de travail ;
- ✓ être capable de gérer une stratégie de recherche documentaire et bibliographique ;
- ✓ savoir se situer dans la production scientifique de son domaine de recherche, en connaître les travaux tout en étant capable de prendre du recul (esprit critique) ;
- ✓ savoir mettre en œuvre des méthodologies de recueil et d'analyse de données dans le cadre d'une recherche précise ;
- ✓ maîtriser parfaitement la rédaction scientifique, les techniques de présentation orale et les techniques d'argumentation.

La rédaction et la soutenance du **mémoire de recherche**, travail « emblématique » de tout master recherche permet à l'étudiant d'acquérir toutes ces compétences ; le mémoire valide les capacités rédactionnelles, l'esprit de synthèse et le sens critique de ce dernier ainsi que son autonomie et sa créativité.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

La spécialité recherche s'adresse à des étudiants qui veulent préparer un **Doctorat** en Sciences du Langage à Rouen ou dans d'autres laboratoires de recherches et universités françaises ou étrangères. Elle peut également intéresser des **professionnels** (en particulier des enseignants et des orthophonistes) qui souhaitent éclairer leurs pratiques professionnelles par des apports théoriques.

Le contenu généraliste de la formation ainsi que les méthodologies de recueil et d'analyse des données langagières ouvre la possibilité à une réorientation professionnelle mettant à profit les connaissances et compétences acquises dans le domaine des sciences du langage (métiers de la communication, toute activité professionnelle demandant une connaissance culturelle confirmée et une maîtrise solide d'outils d'analyse, de synthèse, de production de textes et de discours).

MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (NECESSITE UN DOCTORAT)

- Enseignant-chercheur à l'Université
- Chercheur et ingénieur au CNRS

MONDE DE L'ENTREPRISE

- Toute profession nécessitant une **expertise** en linguistique (lexicographe, sémanticien, phonéticien, sociolinguiste...) :
 - attaché de coopération linguistique et culturelle
 - expertise dans le cadre d'interventions sur des questions de socialisation langagière, de politique et d'aménagement linguistiques et de terminologie
 - métiers de l'édition (lexicographie, élaboration de dictionnaires, édition web, correcteur...)
 - transcription, annotation et analyse de corpus et de bases de données langagières
 - Recherche et Développement dans « l'industrie de la langue »
- Métiers de la **formation-remédiation** en langue française (expression écrite, orale, orthographe, grammaire...)
- Avec une **formation complémentaire** (un ou deux ans)
 - métiers de la communication
 - Traitement Automatique des Langues (« TAL »)
 - cadre en entreprise (auditeur, consultant, conseiller...)

Depuis 2013, l'université de Rouen participe à l'**OPERATION PHENIX** (www.operationphenix.fr) qui permet à des diplômés de Masters 2 Recherche en LSH d'accéder à des CDI en entreprise.

FORMATION CONTINUE

Ce parcours est ouvert aux personnes désirant s'orienter vers les métiers impliquant les SDL, ou mettre à jour leurs connaissances dans ce domaine (professeurs des écoles, du secondaire, orthophonistes...)

MASTER MENTION LINGUISTIQUE, SPECIALITE RECHERCHE :
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS (1^{ERE} ANNEE)

UE 1 INTERCULTURALITE, PLURILINGUISME, FRANCOPHONIE

SEMESTRE 1

Enseignement commun, se reporter à la spécialité diffusion du français

UE 2 DESCRIPTION ET ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

SEMESTRE 1

Enseignement commun, se reporter à la spécialité diffusion du français

UE3 RECHERCHE EN SCIENCES DU LANGAGE 1

SEMESTRE 1

LNG 2A31C DESCRIPTION SYNTAXIQUE ET SEMANTIQUE DU FRANÇAIS (5 ECTS)

RESPONSABLE : PIERRE JALENQUES

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN FINAL ECRIT (en fin de semestre)

DESCRIPTIF DU COURS :

Nous aborderons des problèmes de syntaxe et sémantique du français essentiellement à partir de l'étude des verbes. Nous aborderons notamment la diversité des propriétés syntaxiques des verbes ainsi que le problème de la polysémie.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris, coll. Quadrige Manuels

LNG 2A32C PRAGMATIQUE ET ARGUMENTATION (5 ECTS)

RESPONSABLE : CELINE AMOURETTE

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN FINAL ECRIT (en fin de semestre)

DESCRIPTIF DU COURS :

Après avoir montré les rapports de la rhétorique et de l'argumentation, nous présenterons les fondements pragmatiques de l'analyse argumentative. Nous limiterons notre propos à la théorie de l'argumentation telle qu'elle a été développée par Anscombe et Ducrot (1983).

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Amossy R., 2010 (3ième éd.), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
Anscombe et Ducrot O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.

UE 1 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE, RECHERCHE-ACTION

SEMESTRE 2

Enseignement commun, se reporter à la spécialité diffusion du français

LNG2B21C ASPECTS SONORES DU LANGAGE (5 ECTS)

RESPONSABLE : DAVID LE GAC

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Après avoir défini les notions fondamentales de la phonétique et de la phonologie, ce cours présente les principaux concepts des théories actuelles de la phonologie ; l'accent est mis notamment sur les notions de syllabe et de constituants syllabiques. Sommaire : **1) Les bases articulatoires et acoustiques des langues.** Quelle est la nature des sons dans les langues ? Comment sont-ils produits ? Comment se propagent-ils dans l'air ? **2) Le phonème et les traits distinctifs.** Le phonème, ensemble de traits distinctifs ; fonctionnement des traits distinctifs dans les langues : règles en interaction et systèmes phonologiques ; le système du français et de quelques autres langues ; **3) La syllabe.** La syllabe et sa structure ; motivations phonétiques et phonologiques de la syllabe ; le fonctionnement de la syllabe dans les langues ; resyllabation en français : enchaînement, liaison et schwa.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

De Carvalho, J.B., Nguyen N., et S. Wauquier, 2010, *Comprendre la phonologie*, Paris, PUF.

Dell, F., 1985, *Les règles et les sons*. Paris, Hermann.

Encrevé, P. 1988. *La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris, Seuil.

LNG2B22C TRADUCTION ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES (5 ECTS)

UE 3 TEXTES ET FORMES D'ECRIT DANS UN CONTEXTE MULTICULTUREL S2

Enseignement commun, se reporter à la spécialité diffusion du français

MASTER MENTION LINGUISTIQUE, SPECIALITE SCIENCES DU LANGAGE : DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS (2^{EME} ANNEE)

UE1 LINGUISTIQUE

SEMESTRE 3

LNG2C11C SYNTAXE ET SEMANTIQUE (7 ECTS)

RESPONSABLES : L. GOSSELIN, M. BOUVERET, P. JALENQUES, F. GAUDIN

MODALITES DE CONTROLE : UN EXAMEN FINAL ECRIT (en fin de semestre)

DESCRIPTIF DU COURS :

Pierre Jalenques. Dans ma partie de cours, j'aborderai le problème de la polysémie dans le domaine des verbes. Dans un premier temps, je présenterai les deux grandes approches théoriques de la polysémie : l'approche fixiste et l'approche dynamique. Dans un deuxième temps, je développerai l'approche dynamique en examinant comment la diversité des acceptions d'un verbe polysémique peut être ramenée à une instruction sémantique générale invariante.

Laurent Gosselin. Sémantique des modalités.

Myriam Bouveret. Le cours est consacré aux « constructions » et « grammaires de constructions » en syntaxe et sémantique en relation avec les théories de la sémantique cognitive. Nous nous attachons à comprendre ce qui constitue le sens d'une unité linguistique dans la phrase, son sens au sein de la langue. Notre étude de cas sera la notion de « classes verbales » que nous situons dans le cadre des théories actuelles de la *grammaire des constructions* (cf Goldberg 1995, 2006).

François Gaudin. 1) Présentation de la sémantique ; 2) Michel Bréal, Ferdinand de Saussure, Louis Hjelmslev ; 3) L'ère structurale : une démarche analogique ; 4) Les analyses structurales du sens ; 5) Les concepts de l'analyse sémique ; 6) Analyse sémique et polysémie.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Partie de P. Jalenques :

- Pauly E., 2010, *La polysémie : réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicographie*, Paris, l'Harmattan

Partie de L. Gosselin :

- Gosselin, L. (2010) *Les modalités en français*, Rodopi, Amsterdam-New York.
- Gosselin, L. (2005) *Temporalité et modalité*, De Boeck, Bruxelles.

Partie de M. Bouveret :

- Levin B., 1993, *Verb classes and alternations*, Chicago University Press

Partie de F. Gaudin :

- Lehmann A. et Martin-Berthet F., 1998, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Dunod.

LNG2C12C PHONETIQUE ET PROSODIE (4ECTS)

RESPONSABLE : DAVID LE GAC

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours présente les notions essentielles de la phonétique et de la phonologie de la prosodie. Après avoir défini la prosodie, son rôle dans la langue et ses paramètres physiques (durée, intensité, fréquence), nous étudierons l'accentuation et l'intonation du français, en présentant ses principaux contours intonatifs et leurs fonctions. Dans un troisième temps, nous aborderons un certain nombre de langues de diverses familles prosodiques, afin de comparer leurs caractéristiques prosodiques et de cerner leurs différences mais aussi leurs similitudes fonctionnelles.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Hirst D. & Di Cristo A., 1998, *Intonation Systems. A Survey of Twenty Languages*, Cambridge.

Martin, Ph., 2008, *Phonétique acoustique : Introduction à l'analyse acoustique de la parole*, Armand Colin, Coll. Cursus, Paris.

Rossi M., 1999, *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Ophrys, Paris.

LNG2C13C VARIATION LEXICALE DU FRANÇAIS

RESPONSABLE : FRANCOIS GAUDIN

MODALITES DE CONTROLE : EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

1. La variation dans les vocabulaires

- 1.1. Le vocabulaire et la variation dans la perspective saussurienne
- 1.2. Les relations lexicales
- 1.3. La variation entre la linguistique et la sociolinguistique
- 1.4. La variation diachronique et la variation diatopique
- 1.5. La variation sociolectale et professionnelle
- 1.6. Etude de cas : à travers la francophonie

2. La variation dans les dictionnaires

- 2.1. Les dictionnaires : typologie, conception
- 2.2. Nomenclatures, macrostructures et microstructures
- 2.3. Eléments d'histoire
- 2.4. Les marques : entre description et prescription
- 2.5. La variation à travers la diversité des dictionnaires
- 2.6. Etude de cas : la variation à travers le XIXe siècle

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Gaudin F. et Guespin L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, coll. « Manuels », éd. Duculot, Louvain-la-Neuve.

Lehmann A. et Martin-Berthet F., 1998, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Dunod.

LDD1C21C ACQUISITION / APPRENTISSAGE (3ECTS)

RESPONSABLE : MEHMET-ALI AKINCI

MODALITES DE CONTROLE : EXPOSE EN CLASSE OU UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Dans le cadre du Master 2 Recherche, ce séminaire concerne la présentation de problématiques et de travaux de recherche portant sur différents aspects du développement langagier des enfants qu'ils soient monolingues ou bi/plurilingues.

Chapitre 1 : Le rappel et la présentation du domaine des recherches en acquisition

Chapitre 2 : L'appropriation des compétences orales : la conversation enfantine

Chapitre 3 : L'appropriation des genres discursifs : la narration enfantine

Chapitre 4 : Les définitions et typologies du bilinguisme

Chapitre 5 : L'acquisition des langues chez des enfants bilingues

Chapitre 6 : L'apprentissage des langues par les enfants bilingues turcs en France.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Boisson-Bardies, B., 1996, *Comment la parole vient aux enfants*, Paris : Odile Jacob

Bruner, J., 1987, *Comment les enfants apprennent à parler*, Paris, Retz.

Kail, M. & Fayol, M., 2000, *L'acquisition du langage*, Paris, PUF, (2 volumes).

Moreau, M.-L. & Richelle, M., 1981, *L'acquisition du langage*, Bruxelles, Mardaga.

LNG2C23C SOCIODIDACTIQUE DE L'ECRIT**(3ECTS)**

RESPONSABLES : MEHMET-ALI AKINCI & VERONIQUE MIGUEL ADDISU

MODALITES DE CONTROLE : EXPOSE EN CLASSE OU UN EXAMEN TERMINAL ECRIT

DESCRIPTIF DU COURS :

Ce cours traitera des recherches en littéracie du point de vue des apprenants. Il s'organisera en deux parties distinctes, qui éclairent de façon complémentaire les recherches en sociodidactique de l'écrit.

Une partie du cours portera sur la notion elle-même de « littéracie » qui est devenue centrale dans l'anthropologie contemporaine de l'écriture, la didactique et la linguistique. Un rappel des définitions du terme littéracie permettra d'insister notamment sur le contexte historique de l'émergence du terme 'literacy' et de sa réception dans le contexte français. Une autre partie portera plus spécifiquement sur la didactique de la compréhension des textes à l'école (en L1, en L2). Nous définirons tout d'abord la (socio)didactique, à travers notamment les notions de « transposition », de « représentation » et de « rapport au savoir » dans un contexte scolaire, lui-même régi par des règles sociolangagières spécifiques.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

Barré-De-Miniac, C. & Brissaud, C. & Rispaïl, M., 2004, *La littéracie, Concepts théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture écriture*, Paris, L'Harmattan.

Cornaïre, C., 1999, *Le point sur la lecture*, Paris, CLE International.

Giasson, J., 2008, *La compréhension en lecture*, Paris, De Boeck.

Goigoux, R., 2003, « Quelques points de repère pour une didactique de la compréhension », *Langage et Pratiques* n°31, pp. 51-60.

Grossman, F., 1999, « Littératie, compréhension et interprétation des textes », *Repères* n°19, pp. 139-166.

LNG2C31D ECRITURE SCIENTIFIQUE (3ECTS)

RESPONSABLE : MEHMET-ALI AKINCI

MODALITE DE CONTROLE : DOSSIER OU EXAMEN TERMINAL

DESCRIPTIF DU COURS :

Le cours aborde à la fois des questions théoriques et des questions techniques propres à l'écriture scientifique. Les questions de l'écriture à l'université, en général, de celle propre au master-recherche, en particulier, sont travaillées de diverses manières.

De façon fondamentale, le cours invite les étudiants à exploiter au mieux les ressources liées à des écrits préparatoires à la recherche et à des écrits destinés à l'accompagner. Il fournit aussi des consignes et des conseils précis pour l'écriture du mémoire à l'aide de nombreux exemples. Il propose, enfin, d'approfondir la question de l'énonciation dans l'écriture scientifique.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :

ENJEUX, 2002, *L'écrit dans l'enseignement supérieur*, Revue de didactique du français, volumes I et II, Namur, CEDOCEF.

FONDANECHÉ D., 1999, *Guide pratique pour rédiger un mémoire de maîtrise, de DEA ou une thèse*, Paris, Vuibert (Guides).

LANI-BAYLE M., 2002, *Ecrire une recherche – mémoire ou thèse*, Lyon, Chronique sociale.

LIDIL, 1998, « Pratiques de l'écrit et modes d'accès au savoir dans l'enseignement supérieur », *Revue du laboratoire Lidilem*, n° 17, Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3.

SAMOYAUULT T., 2001, *L'intertextualité*, Paris, Nathan-Université, coll. 128

MASTER LETTRES SCIENCES HUMAINES, SCIENCES SOCIALES
MENTION LINGUISTIQUE
SPECIALITE INTERPRETARIAT EN LANGUE DES SIGNES – ILS
FINALITE PROFESSIONNELLE
2016 – 2017 : MASTER 1^{ERE} ANNEE

La spécialité professionnelle « Interprétariat en LS » s'inscrit dans le cursus d'enseignement et de recherches universitaires spécialisées en LSF en place depuis 1994 à l'Université de Rouen. La création du cursus LSF s'appuyait sur un nouveau cadre législatif (JO 14/10/1992 (Décret n°92-1132 du 08/10/1992), BOEN, 13/05/1993). Les lois de février 2005, relatives à l'égalité des chances pour les personnes handicapées auditives viennent actualiser la nécessité de développer les activités d'enseignement, de formation et de recherche en Langue des signes française. Il est à noter que l'Université de Rouen a été, dès 1994, la première université française à avoir développé une filière LSF d'enseignement supérieur et de recherches.

Le développement de l'intérêt pour la LSF a été confirmé par la législation française qui a institué la LSF, langue d'éducation pour les sourds.

Des programmes de l'école élémentaire au lycée ont été conçus pour un enseignement bilingue LSF/Français. Un CAPES LSF vient d'être créé par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2009. Cf. : textes de référence, le centre ressources CNDP dans les liens ci-dessous)

<http://www.education.gouv.fr/cid20961/creation-d-un-capes-de-langue-des-signes-francaise-l.s.f.html>

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=277B0E3096E0AF12E99AB2C9E8DBA74A.tpdjo16v_1?cidTexte=JORFTEXT000020796698&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id

<http://www.ressources-lsf.cndp.fr/primaire/index.html>

<http://www.education.gouv.fr/cid22246/mene0800665c.html>

<http://eduscol.education.fr/pid23254-cid47774/enseignement-de-la-langue-des-signes.html>

Sur le plan régional, il n'existe pas de formation de ce type en Haute et Basse Normandie. L'Académie de Rouen a mis en place un pôle LSF en partenariat avec l'Université de Rouen.

Sur le plan national, il existe trois autres formations habilitées à délivrer le grade de Master dans la spécialité professionnelle :

1°/ Université de Paris3, ESIT, Master mention Didactique des langues, option « Interprétation français/LSF »

2°/ Université de Paris 8, Master parcours professionnel: « Interprétation en langues des signes »

3°/ Université de Lille3 Master parcours « Interprétariat LSF/Français »

Filières, départements ou disciplines enseignées : Sciences du Langage, Interprétariat, Informatique, Langues, Langue des Signes Française (LSF), Littérature.

Localisation des enseignements : Université de Rouen UFR Lettres et Sciences Humaines.

Contacts

Responsable administratif

Richard Sabria

Courriel : richard.sabria@univ-rouen.fr

Secrétaires du Département

Florence BOUTEILLER (étudiants inscrits en présentiel)

02.35.14.61.58 – courriel : florence.bouteiller@univ-rouen.fr

Laure BARON : (étudiants inscrits en télé-enseignement)

02.35.14.61.79 – courriel : laure.baron@univ-rouen.fr

Le cursus est limité à 15 étudiants.

Candidatures à adresser à richard.sabria@univ-rouen.fr, Université de Rouen, UFR Lettres et Sciences Humaines, 76821 Mont saint Aignan cedex

Des tests de langue et des entretiens seront organisés en juin et septembre 2016 à l'université de Rouen.

Adresser un CV, une lettre de motivation et un dossier comprenant copies des activités universitaires et/ou professionnelles antérieures.

Une opération de pré-inscription est nécessaire à l'adresse suivante : www.univ-rouen.fr.

Adresse : Université de Rouen, UFR Lettres et Sciences Humaines, Scolarité administrative, 76821 Mont Saint Aignan cedex.

Objectifs

Renforcer la maîtrise spontanée du passage d'un code linguistique auditivo-oral (Français) à un code linguistique visuel-gestuel (Langue des Signes) et inversement d'un code visuel-gestuel à un code auditivo-oral. Les deux codes ayant des structures morphologiques, syntaxiques, lexicales différenciées, les objectifs pédagogiques viseront à envisager à l'interprétation :

- D'un point de vue théorique (Problèmes théoriques de la traduction, description linguistique des langues).
- D'un point de vue épistémologique (Connaissances des études et travaux théoriques et techniques dans le domaine de l'interprétariat).

-
- D'un point de vue technique (Techniques et méthodes professionnelles d'interprétation, techniques d'études de données vidéos sur supports analogiques et numériques, techniques qualitatives et quantitatives de traitement informatisé de l'image et du son).
 - D'un point de vue pratique (Renforcement de la pratique de la Langue des Signes, diversification des lieux de stages : associations, institutions, collectivités locales et territoriales, médias télévisuels, lieux de création artistique et théâtrale, tribunaux, hôpitaux, musées).
 - Un autre objectif pédagogique visé a trait à l'acquisition des connaissances relatives au cadre professionnel dans lequel s'inscrit la formation.
 - Connaissance des réseaux professionnels nationaux, européens, internationaux.
 - Connaissance du cadre légal de l'exercice de la profession d'interprète.
 - Connaissance du code éthique et déontologique de la profession d'interprète.

Inscription

Origine des étudiants de 1^{ère} année

Licence Sciences du langage parcours LSF

Toute licence (avec évaluation des pré requis en LSF, en français + validations des acquis antérieurs)

VAE (avec évaluation des pré requis en LSF, en français)

VAP (avec évaluation des pré requis en LSF).

Pré requis pour l'entrée en 1^{ère} année

Excellente connaissance de la LSF et du français (Test et entretien)

Origine des étudiants de 2^e année

Formation initiale : mention assez bien au M1 dans la spécialité « Interprétation en LS »

Formation continue : expérience de l'interprétation en langue des signes (avec évaluation des pré requis en LSF, en français + validations des acquis antérieurs)

VAE (avec évaluation des pré requis en LSF, en français)

VAP (avec évaluation des pré requis en LSF et en français).

Pré requis pour l'entrée en 2^e année

Excellente connaissance de la LSF et du français (Test et entretien)

Connaissance des théories et techniques d'interprétation

Pratique confirmée de l'interprétation consécutive

Principaux critères de sélection

Pour l'entrée en M1 pré requis en LSF et en français

Pour le passage en M2, obtention de la mention bien au M1

Modalités de contrôle des connaissances

Chaque UE comporte un ou plusieurs EC (éléments constitutifs)

A chaque UE doit correspondre au moins une note (qui peut être celle d'un seul des EC)

Une UE est validée si la note est au moins égale à dix sur 20

La note de chaque EC peut être compensée au sein de l'UE (ex : 8 à un EC, 12 à l'autre => l'UE est validée)

Si un étudiant est dispensé d'un EC ou d'une UE, l'EC ou l'UE ne sont pas comptabilisés (la moyenne est calculée en faisant abstraction de l'EC ou de l'UE en question).

1/ Les EC ou UE soumis au contrôle continu ne peuvent pas faire l'objet d'une session de rattrapage

Les UE du M2 sont toutes soumises au contrôle continu, à l'exception de l'UE1 semestre 3 « Techniques d'interprétation » qui fait l'objet d'épreuves pratiques et bénéficie donc d'une deuxième session.

2/ Épreuves pratiques (UE 1, S 3, « Techniques d'interprétation »)

1 ère session : Si la note à l'un des EC est inférieure à 10 et qu'il n'y ait pas compensation au sein de l'UE => Session de rattrapage.

Epreuves

Interprétation de conférence vers le français

20 minutes par candidat

Interprétation de conférence vers la LSF

20 minutes par candidat

Interprétation de liaison

20 minutes par candidat

Formation à et par la recherche

Les étudiants doivent rédiger puis présenter un mémoire de recherche à l'issue du cursus de master. Le sujet porte sur un aspect théorique du passage du sens d'une langue visuelle-gestuelle à une langue auditivo-orale. En M1 des cours dédiés leur permettent d'acquérir des éléments de méthodologie de la recherche (S1 : Méthodologie et bibliographie, linguistique de corpus, Analyse filmique de corpus. S2 : Méthodologie de la recherche, éthique et déontologie. S3 : Outils et logiciels pour la traduction). Ils sont encouragés à suivre les activités de recherches du laboratoire de recherches linguistiques travaillant sur les langues des signes : EA DYSOLA Linguistique Université de Rouen.

Les étudiants qui souhaitent une poursuite d'étude doctorale intègre l'École Doctorale

Formation professionnelle

A l'issue de la formation, les interprètes doivent :

Interprétation (simultanée ou consécutive) et traduction

- Être capable d'identifier la diversité des registres et des usages en LS.
 - Être capable d'effectuer une interprétation consécutive, une interprétation simultanée.
 - Être capable de maîtriser l'interprétation de liaisons, de conférences.
 - Être capable de s'adapter à la multiplicité des situations professionnelles.
 - Être capable de préserver la distance nécessaire à l'exercice en neutralité de l'acte d'interprétation.
 - Être capable de tenir la ligne éthique et déontologique définie par les professionnels de l'interprétation en LS.
- Avoir acquis les mécanismes de l'interprétation : écouter, comprendre, mémoriser, élaborer une pré-interprétation, restituer, contrôler
- Posséder une vaste culture générale et être au fait de l'actualité et être capable de suivre de près l'évolution de ses différents domaines de travail
 - Avoir acquis les principes déontologiques de ce métier dont les 3 piliers principaux de ce code sont :
- * Le secret professionnel : L'interprète ne peut divulguer aucune information entendue à l'occasion d'une prestation.
 - * La neutralité : Les opinions de l'interprète ne doivent pas transparaître dans son interprétation
 - * La fidélité : L'interprète est tenu de restituer le message le plus fidèlement possible

-
- Être capable de traduire ou interpréter dans tous les milieux où les sourds et entendants ont besoin de communiquer : santé (hôpitaux, cabinet de médecins ou de paramédicaux), de la justice (tribunaux, commissariats...), de l'éducation (formation pour adulte et milieu universitaire, classes de collège ou lycée), de l'institutionnel (réunions et rendez-vous entre professionnels ou entre patrons et salariés).
 - Maîtriser l'attitude et la communication professionnelle de l'interprète français- LSF, savoir se positionner en tant que professionnel de l'interprétation
 - Être capable d'évaluer les besoins (humain et technique) en interprétation sur un rendez-vous, une réunion, une conférence et proposer un devis et une facturation.
 - Être capable d'informer et de renseigner les clients sourds et entendants sur le dispositif d'interprétation.
 - Être capable de gérer un planning de rendez-vous ou le planning d'un service d'interprète tout en respectant les principes déontologiques du métier.
 - Être capable d'analyser linguistiquement et culturellement les deux langues de travail de l'interprétation.
 - Être capable de créer une version vidéo de la page Internet d'un service d'interprètes.
 - Savoir mettre en ligne des documents vidéo numérisés.
 - Être capable d'utiliser les NTIC pour réaliser une traduction numérique (vidéo et audio).

Stages professionnels

Au S4 du M2, les étudiants suivent un **stage obligatoire** de 10 semaines avec suivi, suivi de rapport, tutorat, rapport de stage. Deux retours sont prévus à l'université dans le cadre d'un tutorat rapproché permettant de faire un point théorique et technique sur les situations d'interprétariat rencontrées en stages.

Les stages ont lieu sur l'ensemble du territoire national mais les stages dans l'espace européen et à l'étranger sont vivement encouragés.

Secteurs d'activité

Interprétariat de liaison dans les domaines (médical, juridique, scolaire) et les secteurs (de l'information et des médias, des collectivités locales et territoriales).

Interprétariat de conférences dans les domaines de :

la Culture (Universités, Musées Nationaux)

L'administration (Institutions d'état, parlement, sénat)

Échanges internationaux (parlement européen)

Métiers

Interprète et traducteur français/ LSF

Interprète et traducteur français/LSFB (langue des signes française dans sa variante belge)

Interprète et traducteur français/LSSR (langue des signes française dans sa variante suisse)

Entrepreneur (gérant ou chef d'un service d'interprètes Français/LSF)

Interprète spécialisé dans un pôle santé et surdité

Interprète expert auprès de la cour d'appel (milieu judiciaire)

Interprétation trilingue l'anglais, le français et la LSF.

Interprétation en Langue des signes Internationale

Reconnaissance du diplôme

Les **associations professionnelles** suivantes soutiennent et participent régulièrement à la formation.

IVT (International Visual Theatre) Paris.

SERAC (Sourds Entendants Recherche Action Communication)

- Une reconnaissance de l'AFILS (Association Française des Interprètes et Traducteurs en Langue des Signes, et des associations européennes).
- Une reconnaissance nationale de la part des associations de parents d'enfants sourds, de la FNSF (Fédération Nationale des Sourds de France).
- Une reconnaissance des médias. La charte de qualité pour l'usage de la langue des signes dans les programmes télévisés voté par le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel du 15 janvier 2015).

<http://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Charte%20LSF.pdf>

Aspects formation continue

Deux types de publics sont concernés par la formation, en formation initiale et en formation continue

En formation initiale viennent des étudiants ayant obtenu une **licence de Sciences du langage dans la spécialité LSF** ou des étudiants admis sur évaluation des pré requis en LSF et examen du dossier de Validation des études et acquis antérieurs.

En formation continue, viennent des salariés ou des demandeurs d'emplois qui envisagent un reclassement ou une reconversion professionnelle (Fongecif, allocation de recherche d'emploi formation - AREF, Contrat d'Insertion professionnelle intérimaire - CIPI, Programme Régional de Formation...).

L'admission se fait sur évaluation des prérequis en LSF et examen du dossier de Validation des études et acquis antérieurs.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE DETAILLE



UFR Lettres et
Sciences Humaines

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016 / 2017

ACCUEIL DES ETUDIANTS ET JOURNEES DE PRE-RENTREE

Le mardi 06 septembre 2016 et le jeudi 08 septembre 2016

COURS

- Premier semestre :

Du lundi 12 septembre 2016 au samedi 17 décembre 2016 inclus

- Second semestre :

Du lundi 16 janvier 2017 au samedi 06 mai 2017 inclus

EXAMENS / Année universitaire 2016-2017 :

Première session d'examens :

Examen : Semestre 1

Non Spé. : Du jeudi 15 au vendredi 16 décembre 2016

Du mardi 03 janvier 2017 au samedi 14 janvier 2017 inclus

Jurys : lundi 06 février 2017

Examen : Semestre 2

Non Spé. : Du jeudi 04 au vendredi 05 mai 2017

Du mardi 09 mai 2017 au samedi 20 mai 2017 inclus

Jurys : vendredi 02 juin 2017

Deuxième session d'examens :

Du lundi 19 juin 2017 au vendredi 30 juin 2017 inclus

Jurys : vendredi 07 juillet 2017

Vacances :

Toussaint : Du 24 octobre au 29 octobre 2016 inclus

Noël : Du 19 décembre 2016 au 02 janvier 2017 inclus

Hiver : Du 20 février 25 février 2017 inclus

Printemps : Du 10 avril au 22 avril 2017 inclus